

De 2504

5005.



LE PRÉSENT

L'HOMME LETTRÉ

DEUXIÈME ANNÉE 1855

PARIS





5005.

A la Bibliothèque de la D. M. Ges.

*Hommage des
Traducteurs*

LE PRÉSENT

DE

L'HOMME LETTRÉ

POUR RÉFUTER LES PARTISANS DE LA CROIX

PAR

'Abd-Allah ibn 'Abd-Allâh, le Drogman



TRADUCTION FRANÇAISE INÉDITE

PAR

JEAN SPIRO

PROFESSEUR AU COLLÈGE SADIKI A TUNIS

Membre du Conseil de la Société Asiatique.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE

1886

LE PRÉSENT

LE PRÉSENT DE L'HOMME LETTRÉ
L'HOMME LETTRÉ

LES QUATRE PARTIS DE LA CHAIR

ADD-ALPH IRR AND ALIQUO TO UTROGIND



TRANSCRIPTION FRANÇAISE BRITANNIQUE

raconte
sa con-

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

22, RUE MONTMARTRE

1880



LE PRÉSENT DE L'HOMME LETTRÉ

POUR RÉFUTER LES PARTISANS DE LA CROIX

Par 'Abd-Allâh ibn 'Abd-Allâh, le Drogman

TRADUCTION FRANÇAISE RÉVISÉE
PAR

JEAN SPIRO
AVANT-PROPOS

Aucune dynastie n'a laissé dans l'Afrique septentrionale des traces aussi profondes que celle des Beni Hafs¹. Tous, ou presque tous les grands monuments soit à Tunis, soit dans les autres villes de la Tunisie, la plupart des fondations pieuses, charitables ou scientifiques datent de leur règne. Aussi n'est-il pas étonnant que de nos jours les noms de plusieurs Sultans de cette dynastie soient encore populaires et dans la bouche de tous.

Ce fut sous le règne de deux des plus glorieux souverains hafside que l'auteur de notre ouvrage arriva et vécut à Tunis.

Après avoir fait ses études successivement en Espagne et en Italie, il a certainement dû de bonne heure faire la connaissance des Musulmans. Une grande partie de l'Espagne était encore entre les mains des Arabes. Les relations entre les souverains africains et les Etats chrétiens de l'Europe mé-

¹) Les Beni Hafs sont d'origine berbère. Grâce cependant à d'ingénieuses listes généalogiques, les auteurs arabes ont réussi à les rattacher à Omar ibn Al-Khattâb, le deuxième khalif et successeur d'Aboû-Bakr. Pour cette raison les sultans hafside sont toujours appelés « Prince (Emir) des croyants. »

Le premier des descendants du schaikh Aboû-Hafs qui régna fut Aboû-Mohammad abd al-Wahid (603 = 1206) le dernier Mohammad ibn Hassan (981 = 1573).

ridionale étaient des plus fréquentes : c'étaient des traités de commerce sans cesse violés et renouvelés, des envois d'ambassadeurs suivis plus d'une fois d'invasions et de pillage, des échanges de présents et bien plus souvent de prisonniers.

Quant à la personne de notre auteur, nous n'en savons que ce qu'il nous raconte lui-même. Malgré tous nos efforts, il ne nous a pas été possible jusqu'ici d'en apprendre davantage. Nous ignorons le nom qu'il portait avant sa conversion ; nous ignorons même l'année de sa mort. Nous savons seulement qu'il est enterré à Tunis. Sa tombe, q̄ai se trouve au milieu du Souk des Selliers, est encore actuellement l'objet d'une grande vénération. Les renseignements des auteurs arabes sont également sans nous rien apprendre¹.

Mais bien plus que l'auteur, c'est l'ouvrage qui nous intéresse. Et ici nous avons tout lieu d'être satisfaits.

Les ouvrages de polémique et d'apologétique musulmanes ne font certes pas défaut² ; mais les polémistes se font tous remarquer par leur ignorance presque complète du christianisme et de ses dogmes. Il n'en est pas ainsi pour notre auteur et c'est bien pour cette raison que son traité a fait époque dans le monde musulman et y est encore populaire. Dans sa réfutation des dogmes chrétiens, il fait preuve de connaissances théologiques et bibliques si étendues pour son époque, qu'à elles seules elles nous sont un garant de l'authenticité de son livre. Nous trouvons aussi une preuve de cette authenticité dans la partie biographique de l'ouvrage. L'auteur y raconte son enfance, sa jeunesse, ses études, ses ouvrages, sa conversion avec une simplicité qui porte tout le cachet de la vé-

¹) Sous le règne de l'émir Abou'l-Abbâs arriva Abd-Allah le Drogman, qui avait été prêtre chrétien. Il embrassa l'islâm entre les mains de l'Emir. Il a composé le *Présent de l'Homme lettré* pour réfuter les partisans de la Croix. Dans cet ouvrage il parle de l'Emir et le loue (*Hist. d'Ibn Abou-Dînâr*). — Devant l'émir Abou'l-Abbâs, Abd-Allah le Drogman embrassa l'islâm. Il avait été prêtre et a composé le « *Présent...* dans lequel il loue l'Emir (*Hist. d'Al-Mas'oudî*).

²) On en trouve une longue liste dans un travail de M. Steinschneider, *Zeitschr. f. Kunde des Morgenlandes*, b. VI.

rité. Quand on songe que ce document encore si peu connu en dehors du monde spécial des arabisants, date de la fin du xiv^e siècle, on comprend quel grand intérêt il présente pour tous ceux qui s'occupent d'histoire des religions.

Le style de notre auteur est franchement mauvais. Malgré ce qu'il dit lui-même de ses connaissances de la langue arabe (p. 8), nous n'hésitons pas à dire qu'il n'a pas réussi à bien apprendre cette langue. Il s'exprime mal, il se sent gêné dans la phrase arabe, chaque page presque nous révèle un auteur habitué à manier une autre langue que celle du Corân. Mais cette incorrection même constitue à nos yeux une nouvelle preuve de l'authenticité du livre.

Les manuscrits sont répandus partout et se trouvent dans toutes les bibliothèques. En général, ils sont peu corrects; les meilleurs sont ceux écrits en caractères maugrêbins. L'ouvrage a été traduit déjà en turc¹. Il en existe aussi une édition imprimée, moins correcte encore que la plupart des manuscrits. Nous en ignorons et la date et le lieu d'impression. A en juger d'après les types d'imprimerie et certaines notes marginales, dont nous parlerons dans le corps de l'ouvrage, il y a lieu de supposer que cette impression s'est faite en Angleterre.

LE PRÉSENT DE L'HOMME LETTRÉ

Au nom du Dieu clément et miséricordieux.

Dieu m'ayant fait la grâce de me conduire vers la voie droite et de me faire entrer dans la vraie religion qu'il a envoyée à son bien-aimé et son élu Mohammad, j'en ai examiné les preuves décisives et les démonstrations claires, évidentes pour quiconque a le moindre discernement, et cachées seulement pour ceux qui ne voient pas les œufs de l'autruche.

Dans l'exposition de ces preuves et de ces démonstrations, nos docteurs musulmans ont fait tout ce qu'il était possible de faire. Mais

¹) Nous n'avons pas eu l'occasion de voir cette traduction.

dans presque toutes leurs discussions avec les chrétiens et les juifs ils ont suivi la méthode du raisonnement¹. Il n'est guère que Al-Hâfith Mohammad ibn Hazm² qui se soit servi pour les réfuter d'arguments à la fois intellectuels et historiques, mais dans quelques rares questions seulement.

Ces considérations m'ont inspiré le vif désir de traiter mon sujet selon la voie historique et d'en contrôler la justesse par des arguments métaphysiques, réunissant ainsi la critique historique au raisonnement et mettant d'accord les preuves intellectuelles et celles tirées de l'observation.

J'exposerai dans ce livre leurs erreurs³, à savoir : ce qu'ils ont établi au sujet de la Trinité et les conséquences qui en découlent. Outre cela je parlerai de leurs Evangiles et de ceux qui les ont composés, de leurs dogmes et de ceux qui les ont faits, de la perversité de leur métaphysique, de leur infidélité à l'égard de la tradition historique, de leurs calomnies contre Jésus le Messie⁴ (que le salut soit sur lui) et de leurs mensonges contre Dieu.

Je dirai aussi un mot de leurs prêtres, de leurs croyances, de leurs ruses, de la façon dont ils ont corrompu l'Evangile révélé à Jésus.

¹) Dans leurs controverses, les polémistes musulmans emploient deux sortes d'arguments : les arguments intellectuels (Al-Ma'koul) et les arguments historiques, critiques ou traditionnels (Al-Man'koul).

²) Son vrai nom est Aboû-Mohammad 'Ali, mais il est plus connu sous le nom de Al-Hâfith (docteur qui sait à fond le Coran et les *hadits*, paroles traditionnelles du Prophète) ibn Hazm Al-Tahiri, ibn Ahmad, ibn Saïd, ibn Hazm. Originaire de la Perse, sa famille vint s'établir en Espagne. Notre ibn Hazm, né à Cordoue, le mercredi 30 ramadân 384 (994), se rendit célèbre parmi ses contemporains par ses profondes connaissances du Coran et des traditions relatives à Mohammad (d'où son titre). D'abord Schaféite, il entra ensuite dans la secte des Tâhirites (d'où son surnom), c'est-à-dire des partisans du juriste persan Aboû-Soleimân-Dawoûd ibn 'Ali. Ce savant, s'opposant aux interprétations allégoriques et souvent rationalistes des docteurs de Basra, voulut que l'on s'en tint au sens littéral ou externe (*tâhir*) de la révélation. M. Goldziher, professeur à Pesth, vient de consacrer à cette secte un ouvrage important sous le titre : *Die Tâhiriten, ihr Lehrsystem und ihre Geschichte*. Leipzig, 1884. Ibn Hazm est l'auteur de plusieurs ouvrages de polémique, dont un des principaux porte le titre de : « *Exposition des changements (de texte) faits par les juifs et les chrétiens.* » Il fut le premier qui traitât ce sujet (Cf. *Ibn Khalikan*, édition de Slane, II, 267).

³) C'est-à-dire des chrétiens. Un Man. dit : la fausseté de leurs institutions et les fêlures de leurs cloches.

⁴) Je fais observer ici une fois pour toutes que les musulmans ne parlent jamais de Jésus qu'avec le plus grand respect.

Enfin nous dirons ce qui en est de leur sacrifice de la messe et de leur adoration des croix.

J'ai fait précéder cet exposé de quelques détails sur ma patrie et sur le lieu où j'ai été élevé, ensuite j'ai raconté mon départ de cet endroit et ma conversion à l'islâm. Poursuivant mon récit, j'ai rendu hommage à la générosité, à mon égard, du prince des croyants, Aboul'-Abbâs Ahmad-al-Fâris¹. J'ai dit aussi un mot des événements qui eurent lieu sous son règne et sous celui de son fils, le prince des croyants, Abou'l-Fâris Abd-al-Azîz, dont j'ai mentionné la belle conduite. J'ai terminé mon livre par la réfutation de la religion chrétienne en établissant la supériorité de la religion musulmane. Après avoir ainsi arrangé cet ouvrage, je l'ai intitulé : *Cadeau du lettré pour réfuter les partisans de la croix*, et je l'ai divisé en trois chapitres pour en faciliter la lecture et pour éviter au lecteur toute fatigue d'esprit.

Le premier chapitre parlera de ma conversion à l'islâm, de ce qui m'a fait sortir du christianisme pour embrasser la doctrine hanéfite², des bienfaits que m'a accordés le prince des croyants Abou'l-Abbâs-Ahmad et de ce qui m'est arrivé sous son règne.

Le deuxième chapitre racontera ce qui m'est arrivé sous le règne du prince des croyants, Abou'l-Fâris-Abd-al-Azîz, dont je relaterai l'excellente conduite et les œuvres les plus remarquables à l'époque de la composition de ce livre, l'année 823³ de l'hégire.

Le troisième chapitre enfin, qui renferme le but principal de mon écrit, tendra à réfuter les chrétiens au sujet de leur religion et à établir la mission prophétique de notre seigneur Mohammad, par les textes mêmes de la Thora, des évangiles et des autres livres des prophètes⁴. Que les bénédictions de Dieu soient sur eux tous !

¹) Il régna à Tunis de 772 à 796 (1370 à 1394). Son règne, de même que celui de son fils et successeur (1394 à 1433), constitue une des périodes des plus glorieuses de l'histoire de la Tunisie.

²) Encore de nos jours la majorité des musulmans tunisiens sont hanéfites. Abou-Hanifa, fondateur du principal des quatre rites orthodoxes est né en 80 et mort en 150 de l'hégire. Son autorité est si grande que pour la plupart des musulmans, les termes de *foi hanéfite* correspondent à ceux de *vraie religion*.

³) 1420 de l'ère chrétienne.

⁴) Les livres saints des musulmans sont, à part le Coran, la Thora, les Psaumes et les Évangiles. Toutefois ils ne les lisent pas sous prétexte que les textes qui se trouvent actuellement entre les mains des Chrétiens et des Juifs, sont altérés, et les textes authentiques perdus.

CHAPITRE I

Sachez que je tire mon origine de la ville de Majorque ¹, (que Dieu la ramène à l'islâm!), grande ville sur la mer, entre deux montagnes et traversée par une petite rivière. C'est une ville de commerce qui possède deux ports où de grands navires viennent jeter l'ancre pour se livrer à un trafic important. Elle se trouve dans une île du même nom, abondante en oliviers et en figuiers. Dans une bonne année l'île de Majorque peut exporter vers le Caire et Alexandrie plus de 20.000 barriques d'huile d'olive ². On rencontre dans cette île plus de 120 places fortes entourées de murs et bien entretenues. De nombreuses sources arrosent tous les points de l'île et se jettent dans la mer.

Mon père, homme considéré d'entre les habitants de la ville de Majorque, n'avait d'autre enfant que moi. A l'âge de 6 ans, mon père me mit entre les mains d'un savant prêtre, sous la direction duquel j'étudiai l'Évangile au point d'en savoir par cœur la majeure partie au bout de deux ans. Puis je me suis mis à étudier l'idiome ³ de l'Évangile et la logique pendant six ans. Ayant achevé ces études, je me transportai de Majorque à la ville de Lerida ⁴ dans la Catalogne ⁵, ville réputée pour sa science chez les chrétiens de cette région ⁶. Une grande rivière la traverse ⁷. J'y remarquai l'or mélangé avec le sable, mais il est un fait reconnu par tous les habitants de ce pays, que les frais de l'exploitation ne compensent pas le profit que l'on en retire. Aussi l'a-t-on abandonnée. Les fruits abondent dans cette ville. J'ai remarqué que les paysans ont l'habitude de couper

¹) Palma, capitale de l'île de Majorque, que notre auteur entend probablement, est actuellement encore une ville très importante et commerçante, de plus de 50.000 habitants, située dans une position des plus pittoresques.

²) Le principal article d'exportation de Majorque est encore l'huile d'olive. Cf. Bover *noticias historico topograficas de Mallorca*.

³) Une autre leçon donne les idiomes. Les Arabes appellent l'ilm al-loga, science du langage, cette partie de la grammaire que nous désignons, sous le nom de lexicographie et de syntaxe.

⁴) Les mss. ne sont pas d'accord sur l'orthographe de ce nom. Les uns écrivent Alázda, d'autres Lârda.

⁵) Les mss. lisent Al-Katlân, Al-Katalân et Katlân.

⁶) L'Université de Lérida, fondée en 1300, n'existe plus.

⁷) Le Segre.

les pêches en quartiers qu'ils font sécher au soleil; ils en font de même des courges et des noix¹. Quand ils veulent en manger pendant l'hiver, ils les laissent tremper une nuit dans l'eau, et les cuisent comme si elles étaient fraîches de la saison. La récolte principale de tout ce pays est celle du safran. C'est à Lérida que se réunissent les étudiants chrétiens au nombre de mille ou de mille cinq cents, qui ne reconnaissent d'autre autorité que celle du prêtre sous la direction duquel ils étudient.

Pendant six ans j'étudiai dans cette ville la physique et l'astronomie, après quoi je me mis exclusivement pendant quatre ans à l'étude de l'Evangile et de son idiome. Au bout de ces études je quittai Lérida pour me transporter à Bologne en Lombardie. Les (mss. disent : Nabonuiyya, Banouniyya, Manouniyya, Banounaka, Balouniyya, Alabzadiyya, Alandariyya, Alanbaudiyya).

Bologne est une très grande ville. Les édifices y sont construits en excellentes briques rouges, à cause du manque de carrières de pierre.

Chaque fabricant de briques possède un timbre spécial, pour marquer ses produits. A leur tête se trouve un inspecteur, chargé de contrôler la bonne qualité de l'argile dont ils se servent et la cuisson des briques. S'il arrive qu'une brique se fend ou s'effrite, l'inspecteur en condamne le fabricant à en payer la valeur et le fait frapper de verges.

La ville de Bologne est un centre scientifique pour tous les habitants de cette région². Chaque année il y arrive de tous côtés plus de deux mille étudiants, pour y étudier la science. Tous les étudiants, y eût-il même parmi eux un roi ou un fils de roi, portent pour vêtement le costume du baptême, qui leur sert de signe distinctif. Ils ne sont justiciables que du prêtre auprès duquel ils font leurs études.

Quant à moi j'habitai le presbytère d'un prêtre très âgé et d'une grande autorité, nommé Nicolas Myrtil. Ce prêtre occupait à Bologne un rang très considérable par sa science, sa piété et son ascétisme. Aux yeux de tous les chrétiens de ce temps il était envisagé comme le plus grand savant. De tous côtés, de la part des rois ou d'autres personnages, des questions, se rapportant à la religion, lui

¹) Un man. porte : les carottes.

²) L'Université de Bologne, fondée vers 425 par Théodose le Jeune, comptait autrefois, en effet, plusieurs milliers d'étudiants. Actuellement il n'y en a plus que 500 à 600. Sa réputation scientifique était si bien établie qu'on frappait les monnaies de Bologne avec l'inscription : *Bononia docet*.

étaient sans cesse soumises. Ces questions étaient accompagnées de riches présents, afin de recevoir sa bénédiction. Quand leurs présents étaient bien accueillis par lui, ils s'en honoraient et s'en félicitaient. Ce fut auprès de ce prêtre que j'étudiai la science des principes et des fondements de la religion chrétienne. Pendant longtemps je lui rendis des services et je remplis une grande partie de ses fonctions, ce qui le détermina à la fin à me recevoir au nombre de ses plus intimes. Comme je continuai à le servir et à l'entourer de mes hommages, il alla jusqu'à me confier les clefs de sa demeure et de ses armoires de provisions. Tout était sous ma main, excepté la clef d'une petite chambre à l'intérieur de la maison, où personne d'autre n'entraît que lui. C'était probablement l'endroit où il cachait les trésors qui lui étaient envoyés. Mais Dieu seul sait au juste ce qu'il en est.

Je passai ainsi à servir ce prêtre et à étudier une période de dix ans. Or il arriva certain jour que le prêtre étant malade, fut empêché de se rendre à la conférence. Les auditeurs de la conférence, tout en l'attendant, s'étaient mis à discuter des questions scientifiques. A un certain moment il se présenta dans leurs discussions cette parole que Dieu a dite par la bouche de son prophète Jésus : « Il viendra après moi un prophète dont le nom est le Paraklète ¹ ». Ils cherchèrent à déterminer auquel des prophètes cela pouvait se rapporter. Chacun d'eux émit son opinion selon le degré de sa science et de son intelligence, et la discussion allait en s'animant et la dispute en augmentant sans cesse. A la fin ils se séparèrent sans avoir résolu la question.

Rentré chez le directeur de notre collège, il me dit : Sur quoi avez-vous discuté aujourd'hui pendant mon absence ? Je l'informai de notre désaccord au sujet du nom du Paraklète, que tel avait exprimé telle opinion, tel autre telle autre opinion et je le mis au courant des diverses réponses.

— Et toi, me dit-il, quelle opinion as-tu exprimée ? Celle du doc-

¹) Quelques manuscrits portent : Ahmad le Paraklète. Il est à remarquer que dans l'Évangile de Barnabas, de tous temps très-populaire en Afrique, le Paraklète porte aussi le nom de Ahmad, traduction de *παράκλητος*. Nous reviendrons sur ce détail.

On lit dans le Korân, soura du rang (LXI, v. 6) : Jésus, fils de Marie a dit : ô enfants d'Israël ! Je suis envoyé auprès de vous pour confirmer ce qui a été révélé avant moi, à savoir la Loi (cf. Math. 5/17) et pour vous annoncer qu'il viendra après moi quelqu'un dont le nom est Ahmad. Et quand il (Jésus) est venu avec ses arguments, ils ont dit : c'est un sorcier manifeste.

teur un tel, lui répondis-je, que j'ai empruntée à son commentaire de l'évangile.

— Que tu es loin et proche de la vérité, s'écria-t-il, un tel s'est trompé, un tel a presque trouvé.

Aucun cependant n'a trouvé le sens véritable. Au reste personne ne peut expliquer la signification de ce nom illustre que les docteurs très-ferrés dans la science. Or, en fait de science, vous n'en avez encore acquis que bien peu.

Sur ces paroles je me précipitai à ses pieds, je les baisai et je lui dis : Tu vois, Monseigneur, que je suis venu auprès de toi d'un pays éloigné ; pendant ces dix ans que je suis à ton service, j'ai acquis, grâce à toi, des connaissances innombrables, achève maintenant ta bonté à mon égard en me faisant connaître ce nom illustre. Le vieillard se mit à pleurer et me dit : Mon enfant, certes tu m'es bien cher à cause des services que tu m'as rendus et de ton attachement à moi. Il y a certainement dans la connaissance de ce nom illustre un grand profit, mais je crains que, si tu le divulguais, les chrétiens ne te tuent à l'instant même.

— Par Dieu le Très-Grand, par la vérité de l'Évangile et par celui qui l'a apporté, m'écriai-je, je ne parlerai à personne de ce que tu me confieras, si ce n'est sur ton ordre.

— Mon fils, m'interrompit-il, dès ton arrivée auprès de moi je t'ai demandé des informations sur ta patrie, j'ai voulu savoir si elle se rouve voisine des Musulmans, si vos compatriotes les combattent, ou s'ils vous combattent, en un mot je tenais à connaître tes sentiments au sujet de l'Islam. Sache donc, mon fils, que le Paraklète est l'un des noms du prophète des Musulmans, Mohammad, à qui a été révélé ce quatrième livre ¹ dont parle Daniel, le prophète, ² annonçant que ce livre lui serait révélé. Certes sa religion est la religion véritable et sa doctrine est cette doctrine bienfaisante dont parle l'évangile.

— S'il en est ainsi, Monseigneur, lui demandai-je, quel est ton avis sur la religion de ces chrétiens ?

— Mon enfant, me répondit-il, si les chrétiens étaient restés fidèles à la religion primitive de Jésus, ils posséderaient la religion de Dieu, car la religion de Jésus comme celle de tous les prophètes

¹) Les 3 autres livres sont la Thora ou Loi de Moïse, les Psaumes et l'Évangile.

²) Cf. Daniel, XII, 4.

(que la bénédiction et le salut soient sur eux tous) est la religion de Dieu.

— Comment faire donc, Monseigneur, demandai-je ?

— Il me répondit : ô mon enfant, il faut embrasser l'Islâm.

— Mais les Musulmans, insistai-je, peuvent-ils sauver celui qui embrasse leur religion ?

— Oui, me disait-il, ils le sauvent dans ce monde-ci et dans l'autre.

— Cependant, Monseigneur, lui fis-je observer, l'homme intelligent choisit pour lui-même ce qu'il a reconnu être le meilleur, puisque donc tu proclames la supériorité de la religion de l'Islâm, qui t'empêche de l'embrasser ?

— Mon enfant, me répondit-il, Dieu m'a révélé la vérité de ce que je viens de te dire au sujet de la supériorité de la religion de l'Islâm et de la grandeur du prophète de l'Islâm, dans ces derniers temps. Maintenant je suis bien vieux et mon corps s'est affaibli. Je ne veux pas dire que cela m'excuse, au contraire Dieu aura raison contre moi. Ah ! si Dieu m'avait conduit vers cette voie alors que j'avais ton âge, j'aurais abandonné toute chose et j'aurais embrassé la vraie religion. Mais l'amour du monde est le principe de tout péché. Tu connais ma position chez les Chrétiens, mon rang élevé, la considération et le respect dont on m'entoure. Eh bien, dès que l'on s'apercevrait en quoi que ce soit, de ma tendance vers l'Islâm, tout le peuple me tuerait à l'instant même. Mais admettons que je réussisse à leur échapper et à me mettre en sûreté chez les Musulmans, voici ce qui se passerait : Je suis venu, en musulman, auprès de vous, leur dirais-je. En entrant dans la vraie religion, me répondraient-ils, tu t'es fais du bien à toi-même, mais à nous tu n'as rendu aucun service. Car par ton entrée dans la religion de l'Islâm tu as échappé au châtement de Dieu. Après cela je resterais au milieu d'eux, vieillard de 70 ans, pauvre, ne sachant pas leur langue, et condamné à mourir de faim, tandis qu'ils ignoreraient ma position.

Eh bien, grâce à Dieu, je suis resté fidèle à la religion de Jésus et à ce qu'il apporté, Dieu m'en est témoin.

— Ainsi donc, Monseigneur, lui dis-je, tu me donnes le conseil de me rendre au pays des Musulmans et d'embrasser leur religion ! — Oui, me répondit-il, si tu es bien avisé, cherchant le salut, hâte-toi de le faire, tu gagneras par là ce monde-ci et l'autre. Mais, mon enfant, que pour le moment personne ne soit instruit de cette

affaire, cache-la avec la plus extrême sollicitude, car si elle s'ébruitait, si peu soit-il, on te tuerait à l'instant même et je ne pourrais rien pour toi. Il ne te servirait à rien d'en rejeter la cause sur moi, je le nierais, et tandis qu'on ajouterait foi à ce que je dirais contre toi, on ne croirait pas ce que tu dirais contre moi. Si donc tu prononces un mot de cette affaire je serai net de ton sang. — Que Dieu me préserve, m'écriai-je, d'en arriver là.

Ayant tout fait pour le tranquiliser, je fis mes préparatifs de voyage et je lui dis adieu. À ce moment il me combla encore de ses bénédictions, et me remit comme viatique cinquante dinârs d'or.

Je m'embarquai pour la ville de Majorque, ma patrie, où je m'arrêtai pendant six mois; puis je me mis en route pour l'île de Sicile, où je restai cinq mois, attendant un navire faisant voile pour le pays des Musulmans. Un navire allant à Tunis étant arrivé, je m'y embarquai. Nous quittâmes la Sicile au moment du coucher du soleil et nous jetâmes l'ancre en rade de Tunis à midi.

Dès que je fus descendu au bureau de la douane, des Chrétiens notables ayant entendu parler de moi, m'amènèrent une monture et me prirent avec eux dans leurs maisons. Quelques négociants également habitant à Tunis, les accompagnèrent. Je passai quatre mois chez eux, jouissant de la plus large hospitalité.

Au bout de ce temps je m'informai auprès d'eux si à la cour du Sultan se trouvait quelqu'un parlant la langue des Chrétiens. (Or le Sultan à cette époque était notre Seigneur feu Abou'l-Abbâs Ahmad). Ils m'apprirent qu'il y avait à la cour un homme distingué, nommé le docteur Yoûsouf, un des principaux serviteurs du Sultan, dont il était le médecin. Cette nouvelle me causa une très grande joie. M'étant informé de la résidence de cet homme, je me rendis chez lui.

Quand je fus auprès de lui, je lui exposai ma situation et lui dis que le motif de mon arrivée était le désir d'embrasser la religion de l'Islam. Le médecin se réjouit extrêmement de cette nouvelle, surtout parce que cet heureux évènement devait avoir lieu par son intermédiaire. Puis il monta sa jument et se rendit avec moi au palais. Il y entra, informa le sultan de mon histoire et demanda une audience pour moi. Ce qui m'ayant été accordé, je me tins en présence du Sultan.

Il s'informa d'abord de mon âge; je lui répondis que j'avais 35 ans. Puis il voulut savoir quelles sciences j'avais étudiées, ce que

je lui appris. — Tu es venu, me dit-il, pour une bonne chose, deviens Musulman, avec la bénédiction du Dieu Très-Haut.

Je dis à l'interprète, le médecin susdit : Dis à notre Seigneur le Sultan, jamais personne n'abandonne sa religion, sans que ses coréligionnaires n'élèvent la voix contre lui et ne le calomnient ; je réclame donc de ta bienveillance de bien vouloir faire chercher les négociants Chrétiens et les autres notables qui se trouvent dans ta capitale et de les interroger à mon sujet, de cette façon tu entendras ce qu'ils disent sur mon compte ; après cela j'embrasserai l'Islâm.

Le sultan me répondit par l'intermédiaire de l'interprète : Tu me fais la même demande que 'Abd Allah ben Salam¹ fit au prophète lorsqu'il embrassa l'Islâm. Sur cela il fit venir les notables chrétiens et quelques commerçants, et m'ayant fait entrer dans une chambre voisine de la salle d'audience, il leur dit : Que pensez-vous de ce prêtre nouvellement arrivé, par tel bateau?— C'est, lui répondirent-ils, un grand savant dans notre religion, et même nos chefs prétendent qu'il ne se trouve pas dans le monde chrétien un homme ayant atteint le degré de science et de piété auquel il est parvenu.

— Que diriez-vous de lui, demanda le sultan, s'il devenait musulman ?

— A Dieu ne plaise, s'écrièrent-ils, jamais il ne fera cela.

Dès qu'il eut appris l'opinion des chrétiens, le sultan me fit chercher.

Alors, dans ce moment même et en présence des chrétiens, je prononçai la profession de foi². Les Chrétiens se signèrent sur leur visage³ et dirent : Le désir seul de se marier l'a poussé à cette action (car chez nous le prêtre ne se marie pas) et ils quittèrent le palais profondément affligés.

¹) Ibn Khallikan raconte ainsi cet épisode. Abd Allah ibn Salâm (ou Sâlim), schaikh d'une tribu juive, vint un jour trouver le prophète, pour lui dire que, vaincu par les arguments irrésistibles et la beauté du Korân, il désirerait embrasser l'Islâm. Pour bien prouver cependant que la conviction seule et non l'ambition le poussait à cet acte, il pria le prophète d'interroger les Juifs sur son compte. Tous furent unanimes à déclarer que Abd Allah ibn Sâlim était un de leurs schaikhs des plus considérés et des plus riches. Au même instant, Abd Allah rentra et en leur présence embrassa l'Islam. Il existe un ouvrage assez volumineux sous le titre « *Mardj al Anâm* », au sujet de ce qui s'est passé entre le prophète et Abd Allah ibn Salâm. Une copie de cet ouvrage se trouve dans la bibliothèque de la Grande Mosquée de Tunis. Je n'ai pu la voir.

²) Il n'y a de Dieu que Allah, Mohammad est le prophète de Dieu.

³) Quelques mss. lisent pleurèrent.

Le feu sultan m'accorda un traitement de quatre dinârs par jour, me désigna comme demeure son palais particulier et me fiança avec la fille de Hadji Mohammad Assaffar. Le jour de mon mariage, il me gratifia de cent dinârs d'or et d'un magnifique habillement. Peu de temps après, ma femme mit au monde un fils que j'appelais Mohammad pour lui obtenir les bénédictions attachées au nom de notre prophète Mohammad.

CHAPITRE II

CE QUI M'ARRIVA SOUS LES RÈGNES DE ABOU'L 'ABBAS AHMAD ET DE SON FILS ABOU FARIZ 'ABD AL-'AZÏZ.

Cinq mois après ma conversion à l'Islâm, le sultan me donna le poste de chef des douanes¹, pensant que dans cette place j'apprendrais vite la langue arabe, à cause des nombreuses relations entre Chrétiens et Musulmans, auxquels je devais servir d'interprète.

J'appris parfaitement l'arabe au bout d'une année².

J'assistai à cette époque à la descente de la flotte des Génois et des Français à Al Mahdiyya³, étant chargé de la traduction des dépêches qu'ils envoyaient au sultan. Peu de temps après, Dieu les ayant humiliés, ils se dispersèrent.

¹) C'était un des postes des plus importants de la Tunisie. Plus d'une fois, sous la dynastie des Beni Hafs, il fut occupé par des membres de la famille régnante.

²) Comme nous l'avons déjà dit, le style d'Abd Allah, quoique correct en général, laisse beaucoup à désirer.

³) Ou El Mahedia, à 328 kilomètres de Tunis, est encore une ville assez importante. Mais elle est bien déchue ; l'ancien port, dont on voit encore des ruines grandioses, est presque entièrement ensablé. La ville doit son nom à Obaid Allah, surnommé El Mahdi, fondateur de la dynastie des Fatimites, qui en fit la capitale de l'Afrikia. Le géographe arabe Aboul Feda l'appelle une des plus belles villes du monde. Sous le règne de Abou'l-Abbâs Ahmad, dit l'auteur déjà cité, Ibn Abou Dinâr, les Génois et les Français (un autre auteur tunisien, El Mas'oudi, dit les Génois et d'autres) arrivèrent en quatre-vingts bandes devant El Mahdiyya, où ils restèrent deux mois. Le sultan ayant envoyé une armée contre eux, les obligea, après plusieurs batailles, de s'en retourner frustrés dans leur attente. D'après M. Abel Clarin de la Rive, *Histoire générale de la Tunisie*, p. 250, les Français, alliés aux Génois, étaient commandés par le duc de Bourbon Philippe d'Artois. A la remarque des Tunisiens, pourquoi les Français leur faisaient la guerre, les barons français donnèrent pour motifs que les Musulmans avaient crucifié Jésus-Christ et qu'ils ne croyaient ni au baptême, ni à la Vierge. Réponse qui faisait rire les Tunisiens, vu, disaient-ils, que ce n'étaient pas eux qui avaient crucifié Jésus-Christ, mais les Juifs.

J'accompagnai aussi le sultan au siège de Gâbes¹, en qualité de trésorier, de même qu'au siège de Gafsa². A ce dernier siège, le sultan fut atteint d'une maladie qui le mena au tombeau le 3 scha' bân 796³.

Son fils, le prince des croyants et le défenseur de la religion, Abou Fâris 'Abd Al-Azîz⁴, lui succéda sur le trône du khalifat. Il renouvela à mon égard tous les bénéfices que son père m'avait accordés et m'investit en outre de l'intendance de son palais.

Or, sous son règne, alors que j'étais chef de la douane et interprète, il arriva qu'un navire musulman, chargé de marchandises, aborda. Au moment où il jetait l'ancre, deux vaisseaux siciliens

¹) L'ancien Tapaca, à 667 kilomètres de Tunis, actuellement une petite ville, mais autrefois, à en juger d'après la description de El Bekri (p. 17), ville très belle, très importante. A la conquête de Gâbes, par Abou'l 'Abbâs Ahmad, se rattache l'anecdote suivante : Le poète Bedr ed-Dîn ibn ed-Demâmini, ayant composé une *kasîda* sur la prise de Gâbes, l'envoya d'Alexandrie, où il demeurait, à Tunis. Abou'l 'Abbâs lui fit parvenir en récompense autant de dinârs que son poème contenait de vers. Le poète ayant refusé ce présent avec dédain, le messager eut l'heureuse idée de lui dire que le sultan lui accordait pareille somme chaque année. Remarque, ajoute ibn Abou Dînâr, p. 142 du texte arabe, comme le marché des belles lettres est froid (sans débit) de nos jours, et comme il était bien achalandé (de bon débit) au temps des Abbassides quand on donna jusqu'à 1000 dirhems pour un seul vers. Il en fut ainsi pour Merwân ibn Abou Hafsa, qui a reçu pareille somme au temps de Harou'n Ar-Raschîd. De nos jours, si quelqu'un s'amuse à faire de beaux vers, on lui donne en récompense un pot de terre. *Note du traducteur*. Au moment où j'écris ces lignes, j'apprends qu'un poète tunisien, ayant composé, en honneur du bey, un très beau poème, à l'occasion du Korbân Bairâm, vient de recevoir de S. A. Si Ali Bey, un présent de 800 piastres (500 francs).

²) Ou plutôt Kafsa, l'ancien Capsa des Romains (voy. Salluste Jugurtha, LXXXIX), à 211 kilom. de Kairouân, dans une oasis d'environ 10 kilom. de circonférence, chaque jour davantage envahi par les sables. Très importante sous la domination romaine, comme l'attestent d'immenses ruines, considérable encore au temps d'Aboulfeda, qui l'appelle une capitale célèbre, Gafsa n'est plus qu'une petite ville. Les événements dont il est question ici sont racontés par tous les auteurs indigènes que nous avons consultés, mais tous ne les racontent pas dans le même ordre.

³) Fin de juin 1394. On l'enterra dans la Kasba de Tunis (Al Mas'oudi, p. 78).

⁴) Abou Fâris Azoûz (*Masoudi*) Mouley Boufêri, chez les auteurs occidentaux. Il monta sur le trône le lendemain de la mort de son père, et régna plus de 40 ans. Mort au commencement de 837 (fin de 1433), il fut enterré près de la maison de Sidi Maharez (un des plus grands saints de la Tunisie). *Masoudi* l'appelle la perle de la dynastie des Hafsides. Le règne de ce sultan est des plus remarquables et donne lieu à bien des observations (religion, légendes, mœurs).

l'attaquèrent et s'en emparèrent aussitôt que l'équipage musulman s'en fut éloigné.

Notre seigneur Aboû Fâris ordonna au chef de la douane et à ses assistants de se rendre à la Goulette et de négocier avec les Chrétiens au sujet du rachat de la cargaison appartenant aux Musulmans. Ils partirent et demandèrent l'amân¹ au drogman chrétien. L'amân leur ayant été accordé, ils montèrent aux vaisseaux des Chrétiens et commencèrent les négociations. Les Chrétiens exagérant leurs prétentions, il fut impossible d'obtenir quoi que ce fut.

Par ces vaisseaux était arrivé un prêtre très considéré de la Sicile, avec qui j'avais été lié d'une amitié vraiment fraternelle du temps où nous étudions ensemble. Il avait entendu parler de ma conversion à l'Islâm et cela lui avait été très pénible. Il était venu par ces vaisseaux dans l'intention de me ramener à la religion chrétienne, comptant sur notre ancienne amitié. Se trouvant seul avec l'interprète qui était monté à bord, il lui dit : Comment t'appelles-tu ? L'interprète lui répondit : 'Alî. Eh bien, 'Alî, lui dit-il, prends cette lettre et remets-la au kâïd 'Abd Allah, chef des douanes ; prends aussi ce dinâr et quand tu m'auras apporté la réponse, je te donnerai un second dinâr.

Ayant pris la lettre et le dinâr, l'interprète se rendit à la Goulette et informa le chef des douanes de tout ce qui était arrivé ; puis il l'informa aussi de ce que lui avait dit le prêtre, de la lettre qu'il lui avait remise et du dinâr qu'il avait reçu en récompense. Le chef des douanes prit la lettre, la fit traduire par quelques marchands génois et envoya l'original et la traduction à notre seigneur Aboû Fâris.

Celui-ci l'ayant lue, m'envoya chercher. Admis en sa présence, il me dit : O 'Abd Allah, cette lettre est arrivée par mer, lis-la et fais-nous savoir ce qu'elle contient. Je la lus et me mis à rire. — Qu'est-ce qui te fait rire ? me demanda le sultan. — Que Dieu nous protège ! lui répondis-je. Cette lettre m'a été expédiée par un prêtre qui fut jadis de mes amis, je vais vous la traduire, avec la permission de Dieu. M'étant assis près de lui, je la traduisis en arabe, et lui en remis la traduction. Il la lut et dit à son frère Ismâ'il : Par le Dieu Tout-Puissant, il n'en a pas omis une lettre. — O seigneur, m'écriai-je, comment le sais-tu ? — Par un autre exemplaire, traduit par les Génois,

1) Un sauf-conduit.

me répondit-il. Puis il me dit : 'Abd Allah, dans quel sens répondras-tu à ce prêtre? Seigneur, lui dis-je, tu connais mes opinions, tu sais que j'ai embrassé l'Islâm par libre choix et par amour pour la vraie religion; en aucune manière et d'aucune façon, je n'acquiescerai en n'importe quoi à ce que ce prêtre me conseille.

— Nous sommes convaincu, me déclara le sultan, de la sincérité de la conversion et nous n'avons jamais eu le moindre doute à ton égard. Mais dans la guerre, il faut de la ruse¹, écris donc à ce prêtre qu'il commande au capitaine du vaisseau de rendre contre rachat ces marchandises des Musulmans et de se montrer accommodant à cet égard; puis, dis-lui: « Quand vous serez tombé d'accord avec les marchands musulmans sur le prix du rachat, je viendrai avec le taxateur peser les marchandises, puis la nuit venue, je me retirerai auprès de vous. » Je fis ainsi. Quant au prêtre, il accepta mon offre avec empressement.

Les Chrétiens se montrèrent très coulants dans le rachat des marchandises, mais bien que le taxateur allât et vint, je ne l'accompagnai pas. A la fin, le prêtre désespérant de me voir arriver, fit lever l'ancre et partit.

Voici le contenu de sa lettre: Après les formules d'usage, salut de la part de ton frère Fransis² le prêtre. Je te fais savoir que je suis venu dans ce pays à cause de toi, pour t'emmener avec moi. J'occupe aujourd'hui un rang élevé auprès du roi de Sicile³; c'est moi qui destitue et qui nomme, qui donne et qui refuse; toutes les affaires du royaume sont entre mes mains. Suis donc mes conseils et rends-toi auprès de moi, avec la bénédiction du Dieu Très-Haut. Ne crains ni perte d'argent, ni rang, car ce que j'ai en argent et en rang dépasse tout et je ferai pour toi tout ce que tu désireras. Ne te laisse tromper par aucune chose de ce monde, car ce monde est périssable, la vie est courte et le tombeau⁴ guette. Crains donc Dieu, convertis-toi à lui. Sors des ténèbres islamites et rentre dans la lumière chrétienne. Sache que Dieu Très-Haut est triple dans son royaume, or l'on ne saurait séparer ce que Dieu a réuni dans son essence. Je

¹) Proverbe arabe.

²) Ce nom est diversement écrit dans les mss. Frânsi, Frânsisek. L'*Histoire générale de la Tunisie* de MM. de la Rive, p. 261, mentionne plusieurs voyages et missions de prêtres siciliens à Tunis, sous le règne d'Abou Fâris.

³) Alphonse le Magnanime, 1416-1458.

⁴) La plupart des mss. lisent: et Dieu. Du reste, cette fin de lettre présente beaucoup de variantes, et manque dans le texte imprimé.

sais bien que tu connais tout cela beaucoup mieux que moi-même, mais j'ai voulu te le rappeler parce que la mention en profite à ceux qui croient que la Trinité est Dieu. Réveille-toi donc du sommeil de l'insouciance et réponds à ma lettre par ton arrivée chez moi. Un homme comme toi n'a pas besoin de maître. Salut.

Quelques détails biographiques sur le prince des croyants Aboû Fâris 'Abd Al Azîz, que Dieu le protège. C'est lui qui a inauguré parmi ses sujets le règne de la justice en les gouvernant selon le Livre¹ et la Souonna².

Parmi ses belles qualités, citons son habitude d'honorer les savants et les hommes pieux et de les traiter en sa présence avec le plus grand respect. Il honora aussi profondément les schérifs, les descendants de notre prophète. Il leur prodigua des dons si considérables qu'ils accoururent de tous les points de la terre, de l'Orient et de l'Occident. A tous ceux d'entre eux qui s'établirent dans son pays, il accorda des émoluments, des revenus et des vêtements d'honneur. Ceux qui ne faisaient que passer furent reçus avec de grands honneurs et comblés de présents. Il avait assigné chaque année soixante dinârs qu'il remettait à ceux qui venaient le visiter dans la nuit du Moulad³, pour les dépenser en festins et rendre joyeuse par là la fête du Moulad (cet argent était pris sur les revenus de la douane), sans compter les parfums, l'eau de rose et l'encens dont ce don magnifique était accompagné.

Quant à sa justice en faveur de quiconque était victime d'un oppresseur, quel qu'il fût, elle était si connue que ses gouverneurs et ses officiers se hâtèrent de suivre son exemple et s'abstinrent de toute iniquité et de toute exaction. Du reste le sultan accueillait toutes les plaintes qu'on portait contre ses magistrats.

Il tirait son entretien, celui des membres de sa famille, leurs vêtements et autres besoins légitimes des impôts sur les chrétiens et des

¹) Le Korân.

²) La tradition orale, que l'on peut comparer avec le Talmud, avec cette différence toutefois que dans la Souonna tout se rapporte à des paroles ou à des enseignements attribués au prophète. Le premier qui recueillit et réunit les diverses traditions, fût Mâlik ibn Anas, mort l'an 179.

³) Fête instituée en l'honneur de la naissance du prophète et célébrée chaque année le 12 du mois Rabi'I (troisième mois du calendrier arabe). Pour les Musulmans tunisiens, c'est la plus grande fête de l'année. La célébration solennelle en remonte probablement à Abou Fâris.

capitations des Juifs (que Dieu lui en fasse profiter !). Il eut grand soin des prisonniers, mettant en liberté ceux qui le méritaient, et faisant exécuter les jugements prononcés contre les criminels.

Sa réputation de générosité était universelle. Il avait fixé des époques pour la distribution de ses largesses à tous ceux qui en étaient dignes par leurs qualités belles ou viriles. Le soin de les répartir incomba à l'éminent jurisconsulte et professeur Aboû Abd-Allâh Mohamad ibn Salâm le Tabarien ¹, qui remettait à chacun ce qui lui revenait en argent, en nourriture, en huile, en troupeau de bœufs et de brebis. Il en faisait ainsi à Tunis, la capitale, et dans toute l'étendue du territoire.

Au sujet de ses belles actions, mentionnons encore ceci : chaque année il dirigeait une troupe de pèlerins vers la sainte maison de Dieu² et au tombeau du prophète³ et faisait distribuer à cette occasion de quoi mettre à l'aise tous les habitants et avoisinants de la Mecque et Médine. Que Dieu l'en récompense ! Outre cela il envoyait de l'argent et des vêtements d'honneur aux Schaikhs arabes, terreur des voyageurs, pour les empêcher par là de molester les pèlerins et pour les engager à leur faciliter le voyage.

Parmi ses belles actions il faut citer aussi le secours perpétuel qu'il avait l'habitude de faire parvenir aux habitants de l'Andalousie⁴. Il avait consacré à cet effet chaque année mille⁵ kafiz⁶ de farine provenant de la dîme du pays. A cet envoi il ajoutait des cuirs, de l'argent, des chevaux de race, des armes excellentes et de la précieuse poudre à canon qui leur manquait. Mentionnons aussi sa sollicitude pour les prisonniers musulmans tombés entre les mains des chrétiens. A cet égard il fit des choses sans précédent, au point de désigner pour cette œuvre des biens considérables, inaliénables. L'administration de ces biens était confiée à Aboû Abd-Allah Mohamad ibn Azzoûz, qui était chargé d'en garder les revenus augmentés du quart de tous les droits d'entrée et de sortie de la ville de Tunis, afin d'employer cet argent au rachat des esclaves après la mort de

¹) Beau père de l'auteur.

²) La Mecque.

³) Médine.

⁴) Il assigna aux habitants de l'Andalousie, chaque année, des aliments, etc. pour les aider à faire la guerre sainte contre les ennemis de la religion (Ibn Aboû Dinar, p. 144).

⁵) Un M. dit : deux mille.

⁶) La Kafiz est une mesure tunisienne du poids de 50 quintaux métriques.

l'Emir des croyants. Pendant sa vie les prisonniers étaient rachetés avec l'argent du Trésor. Bien des fois j'étais présent quand il recommandait aux marchands chrétiens de lui amener autant que possible de prisonniers musulmans. Il leur fixa pour tout jeune homme de 60 à 70 dinârs ¹ et pour tout vieillard ou adulte de 40 à 50. Dans ces négociations c'est moi qui fonctionnais comme interprète. Peu de temps après, des marchands chrétiens arrivèrent avec des prisonniers en nombre considérable, nous les rachetâmes tous avec l'argent du Trésor.

Il en agissait encore ainsi au moment de la composition de ce livre. Que Dieu l'en récompense !

Au nombre de ses fondations pieuses mentionnons la Zawiya ² hors de la porte de la Marine à Tunis.

Il y avait là autrefois un foundouk ³ (auberge) dans lequel publiquement se commettaient de bien grands péchés, car quelques chrétiens l'avaient loué à raison de 12 mille dinars d'or par an, pour y vendre du vin et d'autres boissons enivrantes. Ce foundouk, rendez-vous de la plupart des infidèles, était un sujet de tristesse pour le cœur des croyants. Notre seigneur Aboû Fâris renonça à ce revenu illicite, prohibé, corrupteur et vil. Mais il ne se contenta pas d'avoir fait cesser ce péché. Il fit démolir le foundouk et construisit à sa place une Zawiya, grande de dimension et d'utilité, lieu de prière, d'adoration et d'hospitalité et dont l'entretien était assuré par des revenus inaliénables, très considérables, provenant d'un champ, de deux parcelles plantées en oliviers, d'un pressoir y adjacent, etc.

Il fit construire aussi la Zawiya qui se trouve dans le voisinage

¹) Le Dinâr d'or valait autrefois 4 1/2 piastres tunisiennes soit 2 fr. 70 de notre monnaie. Il n'existe plus et est remplacé par le Bou Khamsa, piécette d'or de 5 piastres. On calcule toutefois encore par Dinâr d'une valeur de 10 Kharruba soit, 40 centimes.

²) Une Zâwiya, correspond à ce qu'on appelle en Algérie un Marabout. C'est une construction plus ou moins grande, plus ou moins bien dotée, qui renferme le tombeau d'un saint. Elle sert d'habitation à un personnage connu pour ses vertus ou par son savoir et qui est chargé d'employer les revenus des biens dont la Zâwiya est dotée à l'entretien du bâtiment et à celui des pauvres. La Zâwiya dont il est question ici n'existe plus. La porte de la marine (Bâb el Bahar) est une des principales portes de Tunis. Elle se trouve dans le quartier européen.

³) Le foundouk est un bâtiment public, destiné à recevoir les marchandises. Le mot vient du grec *πανδοκειον*.

du jardin du Bardo¹ et la Zawiya, située près de Al-Dâmoûs² et la montagne de Al-Khâwî, au sud de Tunis. Il les dota, toutes deux, de quoi suffire à leur entretien. Il fit construire encore l'aqueduc qui se trouve hors de Bâb al-Djedid³ (La porte neuve) et le grand réservoir situé en dessous du Mousallâ de la Fête⁴.

Une de ces plus belles œuvres est encore la fondation de la Bibliothèque, dans l'intérieur de la Djama^c Zitoûna⁵ à Tunis, où il réunit les ouvrages se rapportant aux diverses sciences, et qu'il dota, au profit des étudiants, d'une dotation perpétuelle, en plantations d'oliviers, etc. Cette dotation était plus que suffisante pour l'entretien de la bibliothèque, des bibliothécaires et du gardien⁶.

Il fonda aussi à Tunis un hôpital à l'usage des étrangers musulmans, tombés malades. Aucun roi d'Afrîkiya, soit ancien soit moderne, n'avait fait quelque chose de pareil. Il dota cet hôpital de quoi largement suffire à son existence. Cette fondation eut lieu l'année même de la composition de mon livre, soit l'année 823⁷.

Remarquons encore son renoncement généreux, en faveur des pauvres⁸, aux grandes sommes que ses prédécesseurs retiraient

¹) Le Bardo, magnifique palais du Bey à deux kilomètres de Tunis, est entouré des plus beaux jardins de la régence. Tout près on trouve le palais de Kasr Saïd, connu par la convention qui a placé la Tunisie sous le protectorat de la France. Actuellement il se trouve près du Bardo, trois petites Zawiya. Celle dont il est question ici est probablement la Zâwiya de Sidi Ali ben Amor.

²) Par Al-Dâmoûs, mot qui en Tunisie a le sens de cave, les Tunisiens désignent les célèbres citernes de Carthage, trop connues pour les décrire ici. Le Djebel al-Khâwî est une petite montagne tout près de Carthage entre le cap Kamart et le cap de Sidi Bou Saïd. Il est possible que cette Zâwiya soit celle de Sidi Bou Saïd, autour de laquelle s'est construit un des plus pittoresques villages du monde et dont le territoire jouit d'une réputation de sainteté.

³) Cette porte existe encore sous le même nom, mais l'aqueduc a disparu. On y a établi un autre aqueduc amenant dans ce quartier de Tunis les eaux de Zaghouân.

⁴) Un Mousalla était un emplacement en dehors des villes ou, avant la fondation des grandes mosquées les musulmans se réunissaient pour la prière du vendredi et des fêtes. La fête, c'est-à-dire, la fête de la rupture du jeûne du ramadân. Je n'ai pas pu retrouver l'emplacement de ce réservoir.

⁵) Cette bibliothèque que les successeurs d'Abou Fâris n'ont cessé d'agrandir, passe encore pour une des plus importantes du monde musulman. Quand connaissons-nous enfin les trésors qu'elle renferme ! L'accès, ainsi que celui de la Djama^c Zitoûna (Mosquée des Oliviers) en est encore rigoureusement interdit aux Chrétiens.

⁶) Abou Fâris avait fixé des heures pour la lecture et ordonné qu'aucun livre ne sortit de la bibliothèque (Ibn Abou Dinar).

⁷) Corresp. à l'année de notre ère 1420.

⁸) Litt. pour l'amour de Dieu.

d'impôts, imposés contrairement aux prescriptions religieuses. Ses impôts étaient prélevés sur tout ce qui se vendait aux divers marchés de Tunis. Tout vendeur en gros ou en détail était tenu de remettre au Sultan une somme fixée d'avance, depuis un dirhem jusqu'à un dinâr et même davantage. Ce prélèvement existait depuis bien longtemps quand Dieu inspira à Aboû Fâris l'idée de l'abolir. C'est ainsi qu'il renonça au produit du marché des marchands d'huile, estimé à 3000 dinârs d'or¹; du marché des olives, 5000 dinârs; du marché des comestibles, à 5000 dinârs; du marché des épiciers à 150 dinârs²; du marché des bestiaux, à 10,000 dinârs; du marché des légumes, à 300 dinârs³, du marché du charbon, à 1000 dinârs; du marché des poutres à l'usage des Bédouins, à 1000 dinârs; quelques impôts provenant de corvées, à 3000 dinârs; du marché des marchands de bric à brac, à 100 dinârs⁴; du marché des chaudronniers, à 100 dinârs⁵; du marché des charlatans, à 50 dinârs; du marché des cuirs, à 50 dinârs⁶; du marché du sel, à 1500 dinârs. Il permit aussi la fabrication des savons, dont jusqu'ici les sultans avaient le monopole.

Mais la meilleure chose qu'il fit, sous ce rapport, fut l'abolition de l'impôt sur la débauche. Le prélèvement de cet impôt, dont le produit était très considérable, était confié au gouverneur de la ville. (Certains de ses agents, chargés de le percevoir gagnaient jusqu'à 3 dinârs 1/2 par jour). Notre Seigneur Aboû Fâris, ayant fait cesser cette perception, abolit également l'impôt sur les joueurs de flûte et les chanteurs. De même encore il renonça à l'impôt prélevé sur les prostitués, tenus à des services dans le palais du Sultan, et ayant appris les vilaines pratiques de ces gens-là, il les chassa de tous les endroits de son royaume.

Au commencement de son règne il fit une incursion en Sicile, s'empara de la ville de Tirkouna(?) dont il abattit les murs et revint à Tunis avec beaucoup de butin et de prisonniers. Ses victoires et ses

¹) Nous avons laissé cette énumération pour qu'on puisse se représenter l'importance du commerce de Tunis à cette époque. La plupart de ces marchés (ou Souk) existent encore sous les mêmes noms qu'au temps de notre auteur.

²) Un Man. lit : 5000.

³) Deux Man : 3000, d'accord avec Ibn Aboû Dinâr.

⁴) Quelques mms. 200.

⁵) Ibn Aboû Dinâr dit : 1000.

⁶) Un M. 3.

conquêtes dans l'Afrikya, où il s'efforça d'effacer les traces des précédentes guerres civiles, sont au plus haut point remarquables, rien ne saurait en donner une idée ! Il prit Tripoli, Gabès, Hammâ ¹, Gafsa, Touzer ², Nafta ³, Biskara ⁴, Constantine et Bougie. Il continua sa route victorieuse jusqu'au Saharâ et s'empara de Warkla, Gadâmes ⁵, de Tougourt ⁶.

Dieu aggrandit sa gloire au point d'effacer devant lui la renommée des plus fameux conquérants arabes ou étrangers.

¹) Cette ville n'existe plus, mais le nom se trouve conservé dans un endroit pas très-loin de Gabes.

²) Ou Tozer, ville dans une oasis, riche en dattiers, chef-lieu de la province tunisienne du Djerid. C'est l'ancien Tisurus.

³) Ou Nefta, ville encore très-considérable, au sud de la Tunisie, également située dans une oasis des plus fertiles.

⁴) Ou Biskra en Algérie.

⁵) Ville autrefois de grande importance, dans une oasis. Il s'y trouve des ruines romaines.

⁶) Dans la province de Constantine.

CHAPITRE III

RÉFUTATION DES CHRÉTIENS

Nous nous proposons de faire cette réfutation par le texte des Évangiles. Nous corroborerons les paroles des quatre qui ont écrit les Évangiles par le témoignage de notre Seigneur et notre bien-aimé Mohammad et par celui des prophètes précédents dont les livres se trouvent actuellement entre les mains des Chrétiens.

Ce chapitre comprend neuf subdivisions :

- 1° Les quatre personnes qui ont écrit les quatre Évangiles ; exposition de leurs erreurs.
- 2° Schismes des chrétiens en sectes diverses ; nombre de leurs divisions.
- 3° Corruption des dogmes chrétiens, réfutation de chaque dogme par le texte de leurs Évangiles.
- 4° L'article de foi fondamental de leur religion, qu'ils enseignent aux petits et aux grands ; réfutation par les Évangiles.
- 5° Démonstration par le texte des Évangiles que Jésus (le salut soit sur lui) n'est pas Dieu, comme le disent les chrétiens, mais qu'il est de nature humaine, prophète envoyé.
- 6° Désaccord entre les quatre évangélistes. Démonstration de leurs erreurs.
- 7° Les erreurs qu'ils ont attribué à Jésus, tandis que ce sont eux qui se trompent.

8° Accusations que les Chrétiens lancent contre les Musulmans.

9° Preuves de la mission prophétique de Mohammad, par la Thora, les Psaumes, les Évangiles et les autres prophètes. Exposition des déclarations des prophètes au sujet de la vérité de la mission de Mohammad et de la durée de sa religion.

§ 1

Sachez (que Dieu vous fasse miséricorde) que ceux qui ont écrit les quatre Évangiles sont : Matthieu, Marc, Jean et Luc ¹. Ce sont eux qui ont défiguré la religion de Jésus, par des adjonctions à la parole divine, par des retranchements ou par des changements, ainsi que Dieu nous le fait savoir dans son livre ². Ces quatre, du reste, ne font pas partie des Apôtres mentionnés dans le Corân ³.

MATTHIEU ⁴.

Il est le premier des Évangélistes, mais il n'a pas été en rapport

¹) L'ordre des Évangélistes varie dans les divers manuscrits.

²) Eux (les chrétiens) ont altéré ce qui leur avait été enseigné dans les Écritures, Coran V, 45 et *passim*.

³) Les Apôtres de Jésus sont plusieurs fois mentionnés dans le Corân, mais leurs noms ne s'y trouvent pas.

⁴) Le texte imprimé a ici comme à quelques autres endroits en marge une note d'un certain Schaikh Abd Allah Bey. Ces notes quoique peu intéressantes en elles-mêmes, ont l'avantage de nous faire connaître les opinions modernes d'un Musulman sur le christianisme et à quel point il le connaissait. Le Schaikh Abd-Allah-Bey dit : L'ordre chronologique des Évangiles est le suivant : Matthieu, qui aurait écrit un Évangile 5 ans après l'Ascension de Jésus, d'après d'autres 8 ans, d'après d'autres encore 12 ans ; Marc, qui aurait écrit le sien 27 ans après l'Ascension ; Luc, environ 30 ans ; Jean, surnommé l'ami du Messie, environ 45 ans. La plupart cependant mettent cet Évangile dans l'année 65 après l'Ascension ; c'est l'opinion reçue dans les Liturgies ecclésiastiques. Le Schaikh 'Abd-Allah-Bey dit encore : On prétend que ces quatre sont des envoyés de Jésus et des dépositaires de sa religion, chargés par Jésus de composer ce livre (l'Évangile) et de le prêcher. Nous répondons que cette prétention doit être repoussée, car deux d'entre eux, Marc et Luc, n'ont jamais vu le Messie ; d'où auraient-ils donc reçu cet ordre ? Eux-mêmes ne prétendent nullement l'avoir reçu ; chacun d'eux a composé son écrit à la demande de ses compagnons ou amis ; la preuve en est ce que dit Luc au commencement de son Évangile. Cette opinion du reste est reçue dans les commentaires sur les Évangiles et dans les histoires de l'Église. Les quatre n'appellent pas leurs livres l'*Évangile*, ils les ont intitulés simplement : *Histoires* (chroniques), comme cela ressort de leurs propres paroles. Ainsi Matthieu dit : Livre de la naissance de Jésus le Messie, fils de David, fils d'Abraham. Ce sont les chrétiens qui, plus tard, ont appelé ces livres « Évangile », malgré l'existence d'un grand nombre d'Évangiles tout différents les uns des autres dans les récits et les paroles.

avec Jésus et ne l'a vu que l'année où Jésus fut élevé au ciel. Ce fut après l'Ascension que Matthieu mit l'Évangile par écrit dans la ville d'Alexandrie. Il raconte la naissance de Jésus, les miracles qui accompagnaient sa naissance, le voyage de sa mère en Égypte, par crainte du roi Hérode ¹ qui voulait tuer son fils Jésus. La cause de ce voyage, d'après Matthieu, est la suivante : Trois Mages, de ceux qui habitent à l'intérieur du Levant, étaient descendus à Jérusalem et dirent : Où est-ce roi qui est né ces jours-ci ? car nous avons vu se lever dans notre pays son étoile, signe de sa naissance et nous sommes venus lui apporter des présents.

Le roi Hérode ayant appris cela, en fut troublé, de même que tous les docteurs juifs ; il s'informa d'eux au sujet de ce nouveau-né. Ils lui dirent : Nos prophètes, enfants d'Israël, nous ont fait savoir dans leurs livres que le Messie naîtra ces temps-ci, près de Jérusalem, dans la ville de Bethléhem. Alors le roi ordonna aux Mages de se rendre à Bethléhem, de rechercher soigneusement cet enfant nouveau-né et de lui faire savoir quand ils l'auraient trouvé ; car, leur disait-il, je veux aller le trouver aussi et l'adorer. Mais son but était tout autre et il ne parlait ainsi que par ruse et perfidie, étant résolu de le tuer.

Les trois Mages partirent donc pour Bethléhem, où ils trouvèrent Marie, son fils Jésus dans son sein, logée dans une petite maisonnette. Ils offrirent à Marie leurs présents et, se prosternant devant Jésus, ils l'adorèrent. Pendant la nuit ils virent un ange, qui leur ordonnait de cacher la naissance de Jésus et de s'en retourner dans leur pays par un autre chemin que celui par lequel ils étaient venus. Puis l'ange se présenta à Marie et l'informant de la ruse d'Hérode, il lui ordonna de s'enfuir avec Jésus en Égypte. Elle fit ce qui lui avait été ordonné ².

Voilà ce que dit Matthieu dans son Évangile. Or tout ce récit est faux et erroné, en voici la preuve : La distance de Jérusalem à Bethléhem est de 5 milles ³. Si donc le roi Hérode avait réellement des

¹) Roüdes, ou Redoùs.

²) Dans l'Évangile ces dernières paroles s'adressent non à Marie, mais à Joseph. De la façon presque toujours plus ou moins approximative dont l'auteur cite ses sources bibliques, il nous semble ressortir qu'il les cite de mémoire.

³) Le mille Tunisien est actuellement d'environ 1 1/2 kilomètre. La distance de Jérusalem à Bethléhem est de 10 kilomètres selon les uns, de deux petites lieues selon les autres.

craintes au sujet de cet enfant et voulait le rechercher, il serait allé en personne avec les Mages, ou bien il aurait envoyé quelques-uns de ses conseillers, pour faire minutieusement ces recherches.

Une autre preuve que ce récit de Matthieu est faux, c'est que ni Luc, ni Marc, ni Jean n'en disent mot dans leurs Evangiles. Or, comme Matthieu n'a pas été témoin oculaire de la naissance de Jésus, il doit avoir appris ce récit de la bouche d'un menteur qui lui a fait raconter ce qu'il raconte.

LUC.

Luc n'a jamais été en rapport avec Jésus et ne l'a jamais vu. Il ne s'est fait chrétien qu'après l'Ascension de Jésus, par l'intermédiaire de Paul, l'israélite, qui, lui non plus, n'avait connu Jésus personnellement. Bien au contraire, il fut un des plus violents ennemis des chrétiens au point de solliciter un décret des gouverneurs romains¹ l'autorisant à s'emparer des chrétiens, n'importe où il les rencontrerait, à les mener à Jérusalem et à les emprisonner.

Dans son livre intitulé *Acte des Apôtres*, le susdit Luc raconte² que Paul étant en chemin avec une troupe de cavaliers, vit tout à coup une lumière, resplendissante comme le soleil, et entendit une voix qui lui dit : Pourquoi, ô Paul, me persécutes-tu ? (Cette histoire doit être fausse, ou doit être attribuée à une ruse du diable). Paul dit : Qui es-tu ? Seigneur ? Il répondit : Je suis Jésus le Messie³. Paul dit : Comment t'aurais-je persécuté, ne t'ayant jamais vu ? Il lui dit : Persécuter mon peuple, c'est me persécuter moi-même ; cesse donc de les poursuivre, car ils sont dans la vérité, suis-les et tu trouveras le bonheur⁴. Paul dit : Que m'ordonnes-tu ? Il lui répondit : Va à Damas et informe-toi là au sujet d'un homme nommé Anâniyâ, qui te dira ce que tu dois faire. Paul s'étant rendu à Damas, y chercha cet homme ; l'ayant trouvé il lui fit connaître la parole qu'il avait entendue de la bouche de Jésus, et le pria de l'introduire dans la religion chrétienne. Anâniyâ ayant consenti, la foi de Paul ne fit que s'accroître.

¹) Dans le texte il y a : des rois de Rome.

²) Actes des Apôtres IX.

³) Les paroles Actes IX. 5 à 6. « Il te serait dur de régimber contre l'aiguillon. » Paul, tremblant et plein d'effroi dit » ; qui sont omis ici, manquent également dans les plus anciens manuscrits des Actes.

⁴) Ces paroles de Jésus manquent dans nos éditions des Actes.

Donc Paul est devenu chrétien par l'intermédiaire d'Ananiya et Luc par celui de Paul, dont il a pris le livre de l'Evangile. Ni l'un ni l'autre n'ont connu personnellement Jésus. C'est vraiment un embrouillamini dans lequel se trouve la preuve de leur erreur.

MARC.

Il n'a pas connu Jésus. Après l'Ascension il s'est converti au Christianisme par l'intermédiaire de Pierre ¹, l'apôtre, dont il a reçu l'Evangile dans la ville de Rome.

Dans bien des questions importantes Marc diffère considérablement des trois autres Evangélistes, comme nous le démontrerons au § 6, si Dieu le permet.

JEAN.

Il est fils d'une tante de Jésus ². Les chrétiens racontent que Jésus, assistant aux noces ³ de Jean, y fit son premier miracle, en changeant l'eau en vin. A la vue de ce miracle, Jean abandonna sa femme, suivit la religion de Jésus et l'accompagna dans ses voyages.

Les chrétiens racontent encore que Jésus recommanda sa mère Marie à Jean, le fils de sa tante, et cela au moment où les Juifs l'entouraient pour s'assurer de sa mort. Il lui dit : ô Jean, je vous recommande ma mère, car elle est ta mère. Et il dit à sa mère : Je vous recommande Jean, car il est ton fils. Or ce Jean est le quatrième de ceux qui ont écrit les quatre Evangiles, comme nous l'avons déjà dit, mais cette histoire ne se trouve absolument pas chez les trois autres. Au reste Jean a écrit un Evangile en langue ⁴ grecque dans la ville d'Ephèse ⁵.

Voilà donc les quatre qui ont écrit les quatre Evangiles. Ils les ont altérés, changés et y ont mis des erreurs. Quant à l'Evangile que Jésus a apporté, il est un et unique, sans contradictions et sans divergences, tandis que pour ce qui concerne les quatre évangélistes, on remarque chez eux et entre eux des contradictions, des diver-

¹) Pitro.

²) D'après la tradition, en effet, Salomé, mère de Jean, aurait été la sœur de Joseph.

³) Var. : au repas.

⁴) Var : avec une plume grecque.

⁵) Ce qui est conforme à la tradition générale. Les mss. n'ont conservé que la fin de ce mot et lisent Sôs ou Soûs.

gences, des oppositions et des mensonges contre Dieu Très-Haut et contre Jésus son prophète. Tout cela est connu et patent, les chrétiens ne sauraient le nier et nous le démontrerons suffisamment.

Premier exemple de leurs erreurs : Au premier chapitre de son Evangile Marc dit qu'il est écrit dans le livre d'Esaië le prophète ¹, de la part de Dieu : « J'envoie mon ange devant toi, c'est-à-dire devant Jésus ». Cette parole ne se trouve pas dans le livre d'Esaië, mais dans celui de Malachie ². Voilà certes une erreur colossale que d'attribuer à un prophète une parole qui ne se trouve pas dans son livre. Second exemple. Au chapitre xiii ³ de son Evangile Matthieu met dans la bouche de Jésus cette parole : « Après ma mort, mon corps sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits, comme Jonas est resté dans le ventre du poisson ». Cette parole est évidemment erronée et en voici la preuve : Matthieu, en cela d'accord avec les trois autres évangélistes, déclare que (selon leur opinion) Jésus est mort la sixième heure du vendredi, a été enterré la première heure du jour ⁴, le samedi, et est ressuscité d'entre les morts le matin du dimanche.

Il ne serait donc resté dans le sein de la terre (toujours selon leur opinion) qu'un seul jour et deux nuits, ce qui est en opposition avec la déclaration de Matthieu que Jésus aurait dit qu'il y resterait trois jours et trois nuits, comme Jonas est resté dans le ventre du poisson. De cet exemple on peut conclure aux autres erreurs de Matthieu et il est permis d'en déduire que Jésus n'a pas dit de lui-même et que Dieu non plus n'a dit à l'égard de Jésus dans l'Evangile qu'il serait tué et resterait enseveli ni un jour et deux nuits, ni trois jours et trois nuits. Au contraire, il nous est permis d'admettre comme vraie la parole de Dieu dans son précieux livre (le Korân) : « ils ne l'ont pas tué ni crucifié, mais Dieu l'a élevé auprès de lui ⁵ ».

Troisième exemple. Marc raconte que notre Seigneur, le Messie, après sa résurrection d'entre les morts, s'entretint avec les Apôtres et monta au ciel, ce même jour, ce qui est en opposition avec la narration de Luc dans son livre des Actes. En effet, selon ce dernier, Jésus ne serait monté au ciel que quarante jours après sa résurrection d'entre les morts.

¹) C'est en effet la vraie leçon. Le Texte reçu présente la leçon « dans les Prophètes ».

²) Malachie III, 1.

³) Lisez XII, v. 40.

⁴) Var : Nuit.

⁵) Corân IV, 156 et 157.

Ces exemples suffisent pour juger du reste.

Non, Jésus n'a pas été tué, on ne l'a pas enseveli dans un tombeau, il n'en est donc pas sorti ni après un jour, ni après quarante jours¹.

§ 2. — DIVISION DES CHRÉTIENS EN SECTES DIVERSES.

Sachez (Dieu vous fasse miséricorde) que les chrétiens se divisent en soixante-douze groupes. Le premier de ces groupes ou sectes ad-

1) Le Schaikh Abd Allah Bey dit : Remarquez encore qu'aucun des récits évangéliques ne présente un caractère suffisant d'authenticité, vu l'impossibilité de les contrôler. Ce sont des récits isolés, en contradiction les uns avec les autres. La science demande davantage. Elle exige : 1° que la chaîne des narrateurs ne soit pas interrompue ; 2° que les narrateurs subséquents tiennent le fait de témoins oculaires ; 3° qu'ils ne soient ni en opposition, ni en contradiction entre eux ; 4° que la raison ne puisse les convaincre de mensonge.

Il n'en est nullement ainsi pour ce qui concerne les Évangiles. 1° Il n'y a pas ici de tradition constante. Nous avons affaire à quatre hommes, dont toutes les circonstances sont inconnues ; s'il en était autrement, on ne discuterait pas sur la composition de leurs écrits et on saurait dans quelle langue ils ont écrit ; 2° d'après l'aveu même des chrétiens, deux des auteurs seulement auraient été témoins oculaires, à savoir : Matthieu et Jean. Quant à Marc et Luc, ils n'ont pas connu Jésus. Ils furent des compagnons de l'israélite Paul, appelé Paul l'apôtre, qui lui non plus n'a pas connu Jésus. Paul prétend, il est vrai, l'avoir vu entre ciel et terre, se manifestant à lui et lui parlant. En réalité, nous ignorons les sources de Marc et de Luc. Pour Matthieu et Jean, comment pourrait-on avoir confiance en deux hommes constamment en contradiction l'un avec l'autre ? La troisième condition manque complètement. Les contradictions, les divergences dans les discours et les faits qu'ils rapportent, sautent aux yeux comme le soleil en plein jour ; pas n'est besoin de preuves. Enfin la raison les convainc de mensonge ; ils racontent ce qu'ils n'ont pas vu. Ainsi, chose curieuse, ils parlent de la Crucifixion, tout en déclarant eux-mêmes dans leurs Évangiles, que personne n'y a assisté, parce que tous ceux de l'entourage de Jésus s'étaient enfuis et l'avaient laissé entre les mains des Juifs.

Le Schaikh Abd Allah Bey dit encore : Si l'on prétend que Jésus lui-même leur est apparu après sa résurrection d'entre les morts et leur a raconté sa crucifixion et sa mort, nous répondons que cela n'est pas du tout certain et ne saurait constituer, à tout prendre, qu'une présomption. Eux-mêmes déclarent avoir douté et l'avoir pris pour un esprit, comme cela est écrit dans l'Évangile de Luc. Puis, par supposition, ils ont admis que cette apparition était celle de leur Seigneur et Sauveur. Mais la raison ne peut-elle pas admettre que ce fut une apparition corporelle de Satan dans le but de les séduire ? Si tu objectes : comment Satan pourrait-il prendre la forme du Prophète de Dieu et séduire les hommes ? nous répliquons : oui, cela est possible aux yeux des Musulmans. Toutefois il est possible aussi que Satan eût pris la forme d'une autre personne, ce qui expliquerait leurs doutes et leur incertitude. Ce qui corrobore notre assertion, c'est la parole de Paul au chap. xi de la 2^e épître aux Corinthiens : « Il n'y a rien d'étonnant en cela, parce que Satan se déguise bien en ange de lumière ».

met que Jésus est le Dieu générateur et créateur qui a créé les cieux et la terre. Par cette croyance, leur peut-on répondre, non seulement vous vous trompez grossièrement, et vous faites acte d'infidélité, mais encore vous êtes en contradiction avec vos propres Evangiles ; car, au chap. xxvi¹ de son Evangile, Matthieu s'exprime ainsi : « Avant la nuit où il fut pris par les Juifs, Jésus dit aux Apôtres : Je suis saisi d'une tristesse mortelle. Puis sa tristesse s'accrut, son visage s'altéra, enfin il se prosterna la face contre terre, en pleurant et en suppliant Dieu et en disant : O Dieu s'il est possible de détourner de moi la coupe de la mort, détourne-la ; mais qu'il en soit, non comme je veux, moi, mais comme tu veux, toi ».

Nous entendons ici le Messie déclarer lui-même qu'il est de nature humaine, faible, craignant les approches de la mort, reconnaissant un Dieu qu'il appelle mon Dieu et qu'il invoque.

Mais le passage de Matthieu nous montre, plus encore que la nature humaine de Jésus, sa crainte et sa tristesse ; il nous montre Jésus doutant de la toute-puissance de Dieu, au point de s'écrier : « S'il est possible de détourner de moi la coupe de la mort, détourne-la », parole qui évidemment exprime un doute à l'égard de la puissance divine. Or, comme il faut admettre que le Messie savait que pour Dieu rien n'est trop difficile, comment expliquer cette parole : « Si cela est possible » ? et s'il savait que cela était possible à Dieu, comment expliquer sa demande et sa prière ? Mais non, à Dieu ne plaise ! l'envoyé de Dieu n'a pu douter du pouvoir divin ; Jésus savait avec la plus entière certitude que rien n'est impossible à Dieu, et que tous les miracles qu'il avait accomplis n'avaient eu lieu que par un effet de la puissance et de la volonté divines. Il n'y a pas de Dieu excepté Lui !

Mais, dirons-nous encore à ces chrétiens, vous êtes en contradiction aussi avec ce que dit Jean au chap. XII² de son Evangile : « Le Messie leva le regard au ciel et pria Dieu en disant : « O Dieu, mon père ³, je te rends grâce de l'exaucement de mes prières et je te loue à cause de cela. Pour moi, je sais qu'en toute circonstance ⁴ tu exauces mes prières, mais je te fais des requêtes à cause de cette

¹) Vers. 38.

²) Var : XVII, lisez XI, vers. 41.

³) Les mots « mon Père » manquent dans certains manuscrits.

⁴) Var : à toute heure.

foule d'assistants, car ils ne croient pas que tu m'as envoyé¹. » Dans ces paroles, le Messie confesse que Dieu est son Dieu et son Maître, il le supplie, il lui rend grâce de ses bienfaits et de ses exaucements ; comment donc pouvez-vous dire que Jésus est le Dieu qui a créé les cieux et la terre ? Y a-t-il quelque chose de plus contraire au bon sens !

Il y a plus encore ; nous lisons au chap. V de l'évangile de Jean : « Jésus dit aux Juifs : Celui qui entend mes paroles et croit² en celui qui m'a envoyé, entrera au Paradis³. »

Dans ce même chapitre, nous entendons les Juifs dire : « O Jésus, quel est celui qui rend témoignage de toi ? » Jésus leur répondit : « Dieu qui m'a envoyé est celui qui rend témoignage de moi⁴. » Par ces paroles, Jésus affirme qu'il est un Prophète envoyé, que c'est Dieu qui l'a envoyé, que celui qui agit conformément à la parole de Jésus et croit en celui qui l'a envoyé, entrera au Paradis. Remarquez encore ce que dit Marc au chap. I de son évangile⁵ : « Il se trouvait à Jérusalem un homme possédé d'un démon qui parlait par sa bouche. Au moment où Jésus passait, ce démon se mit à crier, disant : Qu'as-tu à faire avec moi, ô Jésus, veux-tu me faire sortir de ce corps pour que les gens sachent que tu es un prophète de Dieu et que Dieu t'a envoyé ? Jésus lui ordonna de sortir et quant il fut sorti, l'homme fut sain et sauf ». Voilà une preuve bien éclatante que Jésus est homme comme les autres hommes et Envoyé comme les autres Envoyés. Que les bénédictions de Dieu soient sur eux tous !

Un second groupe de chrétiens croit que Jésus est le fils de Dieu, c'est-à-dire qu'il est Dieu et Homme ; Dieu du côté de Dieu⁶ et Homme du côté de sa mère ; que les Juifs ont tué la nature humaine et que la nature divine, après l'entrée de la nature humaine au tombeau, est descendue dans l'enfer⁷ et en a fait sortir Adam, Noé, Abraham et tous les autres prophètes qui s'y trouvaient à cause du péché commis par leur père Adam en mangeant de l'arbre, et que tous ces prophètes sont montés au ciel en compagnie de la nature divine après

¹) Var : car ils croient en celui qui m'a envoyé.

²) Var : en moi.

³) Cf. Jean VI, vers. 40 et 47.

⁴) Cf. Jean VI, vers. 37.

⁵) Vers. 23 sqq.

⁶) Var : de son Père.

⁷) Géhenne.

que celle-ci se fut réunie à la nature humaine. A cette croyance impie et absurde (que Dieu nous garde de la partager !), nous répondons : vous êtes dans une bien grande erreur au sujet de Dieu et de son prophète Jésus. La preuve en est, dans vos propres livres, notamment dans ce que dit Marc au chap. XII¹ : « Jésus dit aux apôtres : Sachez et croyez que votre Père céleste qui est dans le ciel, c'est-à-dire Dieu Très-Haut, est un seul Dieu (il n'a pas engendré et n'a pas été engendré)². » Quel témoignage conclut davantage contre vous que ce témoignage de Jésus lui-même et qui se retrouve dans vos évangiles !

Quant aux autres groupes de chrétiens, leurs croyances sont toutes erronées. Nous n'en parlerons pas, pour abrégé.

§ 3. — *Exposition des dogmes qui, sauf de rares exceptions, sont admis par tous les chrétiens et réfutation de chaque dogme en particulier.*

Sachez (que Dieu vous fasse miséricorde) que les dogmes de la religion chrétienne sont au nombre de cinq, à savoir : 1° le baptême ; 2° la foi en la Trinité ; 3° la croyance de l'incarnation de l'hypostase du Fils dans le sein de Marie ; 4° le dogme de l'Eucharistie ; 5° la confession des péchés aux prêtres.

1) Vers. 29. Var : Matth. XIX.

2) Ces paroles, qui manquent dans le texte de Marc, font également défaut dans quelques manuscrits. Le schaikh Abd Allah Bey dit : C'est une chose étonnante qu'en face de ces déclarations du Messie les chrétiens aient pu rejeter l'unité de Dieu et préférer la pluralité, en divisant l'éternelle substance divine en trois substances, dont ils appellent l'une Père, l'autre Fils et la troisième Saint-Esprit. En faisant ainsi, ils se sont mis en contradiction avec les prophètes en général et avec le Messie en particulier. On ne saurait attribuer cette aberration qu'aux philosophes pervers et idolâtres qui n'ont embrassé le christianisme que pour le corrompre, au point de pousser les chrétiens à adorer des images et à confondre la vérité et l'erreur. La preuve la plus évidente de la contradiction entre les chrétiens et leurs propres évangiles, est cette parole de Marc (chap. XII) : « Il lui demanda : Quel est le premier de tous les commandements ? Jésus répondit : Le premier de tous les commandements, c'est : Écoute Israël : le Seigneur votre Dieu (Marc, notre) est le seul Dieu et tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée et de toute ta force. Voilà le premier commandement, et le second, qui lui est semblable, c'est : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a pas d'autre commandement en dehors de ces deux ». Et dans la rédaction de Matthieu (chap. XXII), : « de ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes ».

1^o *Le baptême et sa description.* — Sachez que Luc dit dans son Evangile : « Quiconque aura été baptisé, entrera au ciel, et quiconque n'aura pas été baptisé, aura pour sa part le feu éternel. » En suite de ce texte, les chrétiens croient qu'il n'est possible d'entrer au ciel que par le baptême. Mais, leur oppose-t-on, que dites-vous donc au sujet d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Moïse et de tous les prophètes ; sont-ils au ciel ou non ? Comme il faut absolument répondre qu'ils sont au ciel, on peut leur demander : Comment y sont-ils entrés, n'ayant pas reçu de baptême ? A la réponse des chrétiens que la circoncision leur tient lieu de baptême, on peut encore leur objecter : Que dites-vous alors au sujet d'Adam, de Noé et de sa postérité, qui n'ont jamais été ni circoncis, ni baptisés, et sont cependant au ciel par le témoignage même de vos Evangiles, d'accord avec tous vos docteurs ? A cette objection, il leur est impossible de répondre d'une façon satisfaisante.

Sachez donc que le baptême est une de ces choses faussement insérées dans les évangiles.

Description du baptême. — Dans toutes les églises se trouve un bassin en marbre ou en tuf, que le prêtre remplit d'eau en lisant une portion de l'évangile et dans lequel il jette une assez grande quantité de sel et d'huile de baume de Judée. Si un homme, déjà adulte, voulant embrasser le christianisme, demande à être baptisé, il se présente devant le prêtre, accompagné de quelques chrétiens notables qui attestent de par Dieu sa résolution de recevoir le baptême. Le prêtre, se tenant près du bassin susdit, lui adresse ces paroles : « Toi, un tel, sache que si quelqu'un désire devenir chrétien, il faut qu'il croie que Dieu est en trois personnes, et quant à toi, il faut que tu croies qu'il n'est pas possible d'entrer au ciel sans le baptême ; que notre Seigneur Jésus est le Fils de Dieu ; qu'il s'est incarné dans le sein de Marie ; qu'il est homme et Dieu : Dieu de la substance de son père et homme de la substance de sa mère ; qu'il a été crucifié ; qu'il est mort ; qu'il a vécu et est redevenu vivant trois jours après son ensevelissement ; qu'il est monté aux cieux et s'est assis à la droite de son Père ; qu'au jugement dernier c'est lui qui jugera les créatures ; enfin que tu croies ce que croit le peuple de l'Église. Mon cher fils, crois-tu tout cela ? » Le néophyte ayant répondu oui, le prêtre prend dans un plat de l'eau du bassin et l'en asperge en lui disant : « Moi, je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ». Puis il essuie l'eau avec une serviette et

s'en va. Par cette cérémonie, le néophyte est entré dans la religion chrétienne.

S'il s'agit de baptiser un enfant, les parents le portent à l'église, le huitième jour de sa naissance, et le placent devant le prêtre. Celui-ci lui adresse les mêmes paroles au sujet des articles de foi que ci-dessus. Le père et la mère ayant répondu oui, à la place de leur enfant, l'emportent et c'est ainsi que l'enfant devient chrétien. Voilà pour la description du baptême. Or sachez que cette eau que les prêtres mettent dans les bassins des églises, qu'elle y séjourne des années ou des époques plus longues encore, ne se gâte ni ne s'altère. Ce fait, sujet d'étonnement pour les chrétiens et qu'ils attribuent à la bénédiction du prêtre et à la sainteté de l'église, n'a d'autre cause que le sel et le baume qui empêchent l'eau de se corrompre. Mais les prêtres ont soin de jeter dans l'eau le sel et le baume pendant la nuit, au moment où aucun laïque ne peut les voir.

Du temps où j'étais encore dans les erreurs de l'ignorance, j'ai baptisé moi-même ainsi bien des gens, mais maintenant je rends grâce à Dieu qui m'a conduit vers la vérité et m'a fait venir des ténèbres à la lumière.

2° Le second dogme fondamental est la foi en la Trinité, condition indispensable pour entrer au ciel, d'après l'opinion des principaux docteurs.

Les chrétiens croient que Dieu est triple, que Jésus est le fils de Dieu et possède deux natures, une humaine et une divine, qui se sont fondues en une seule et même chose. La nature divine est devenue homme complet, engendré, créé, et la nature humaine est devenue Dieu complet, créateur, incréé. Il se rencontre même des chrétiens qui prétendent que les trois personnes de la Trinité sont Dieu, Jésus et Marie. Cette assertion mérite à peine d'être réfutée. Tout homme de sens rassis comprendra que quiconque possède une parcelle de raison se détourne d'une croyance qui tout au plus peut amuser les enfants, mais dont rien les hommes intelligents. Pour ma part, je remercie Dieu de m'avoir fait comprendre l'erreur de ceux qui prétendent que le Christ est le fils de Dieu et que son essence, sa puissance et sa science sont égales à celles de Dieu. Non, cela est faux, et la preuve en est la parole de Marc au chapitre XIII de son évangile¹. Les Apôtres ayant interrogé Jésus au sujet de

¹) v. 32. Marc ajoute « pas même le fils », mots qui manquent dans le pas-

l'heure à laquelle aura lieu le jugement dernier, Jésus leur répondit : « Cette heure nul ne la connaît, pas même les anges qui sont dans le ciel, nul ne la connaît que le Père seul, c'est-à-dire Dieu ».

Par cette parole, Jésus se reconnaît inférieur en science aux anges et affirme que Dieu seul connaît l'heure du jour du jugement ; quant à lui il ne sait que ce que ce Dieu lui fait savoir.

De même, au chapitre XXVI de son Evangile, Matthieu dit : La nuit dans laquelle les Juifs avaient décidé de s'emparer de Jésus, pour le tuer, il fut angoissé et saisi d'une grande tristesse. Or, qui-conque est triste et angoissé, n'est ni Dieu ni fils de Dieu aux yeux de tout homme de bon sens.

Venons maintenant à la seconde partie du dogme qui attribue à Jésus deux natures, une humaine et une divine, qui se sont fondues en une seule et même chose. Autant vaut dire que l'eau et le feu, la lumière et les ténèbres peuvent se fondre en une seule et même chose. L'une de ces choses étant justement le contraire de l'autre, l'impossibilité d'une fusion saute aux yeux. Comment donc pourrait-il entrer dans une raison saine que le Créateur des créatures, subsistant par lui-même, se soit fondu avec une de ses créatures au point de devenir avec elle une seule chose ! Et où donc était la nature divine quand la nature humaine était morte, puisqu'ils affirment que la nature divine s'était unifiée, mélangée avec la nature humaine et s'y était incarnée ! Qu'est-ce qui a séparé les deux natures, quand le corps et la nature humaine furent frappés de verges, la tête couronnée d'épines, le corps pendu au bois et percé de lances, alors que Jésus criait sous les étreintes de l'épouvante et de la frayeur ? La nature divine était-elle absente dans ces moments terribles, malgré la fusion et l'incarnation ?

Il est vrai que les chrétiens prétendent qu'au moment de la crucifixion, la nature divine avait abandonné Jésus et était descendue aux enfers pour en faire sortir les prophètes ; qu'après cela elle vint rejoindre la nature humaine restée pendant ce temps ensevelie, la fit sortir du tombeau et monta avec elle au ciel, — mais toutes ces prétentions sont fausses et contraires au bon sens.

sage parallèle, Matth. XXIV, 36. Cette citation nous paraît prouver de nouveau que l'auteur cite de mémoire.

¹⁾ Var : Comme, selon eux, la nature divine était devenue identique à la nature humaine puisqu'elle s'était unifiée... qu'est-ce qui les a séparées quand, ect.

Comment, d'autre part, peuvent-ils soutenir les deux natures de Jésus, en face des évangiles qui ne lui attribuent qu'une seule nature humaine ? Nous lisons, en effet, au chapitre XIII de l'évangile de Matthieu : Quand Jésus quitta la ville ¹ où il était né, les gens l'ayant traité avec dédain, il dit : « Un prophète n'est dédaigné que dans sa ville », parole par laquelle Jésus déclare être un prophète d'entre les prophètes, qui tous n'ont jamais eu qu'une seule nature humaine.

Une parole plus caractéristique encore est celle que Simon Pierre, chef des Apôtres ², adresse aux Juifs au sujet de leur conduite envers Jésus : « O hommes, enfants d'Israël, écoutez mes paroles, sachez que le Messie est un homme qui s'est montré à vous, de la part de Dieu, avec des miracles et des prodiges que Dieu a opérés par ses mains, et vous avez été rebelles à son égard ». Ceci se trouve dans le livre des *Actes des Apôtres* qui, chez les chrétiens, jouit de la même autorité que l'Évangile. Pourrait-il y avoir un homme plus digne de foi que Simon, plus véridique que lui ? Eh bien, ce Simon Pierre, dont la mémoire est bénie parmi les chrétiens à cause de ses vertus et de sa piété, témoigne que Jésus est un homme d'entre les hommes issus d'Adam, d'entre les prophètes et les envoyés que Dieu a assistés par des miracles. Il n'en est pas autrement pour les miracles de Jésus. Il agissait par la puissance de Dieu et non en vertu de la sienne propre.

Où donc trouver la raison plausible qui puisse autoriser les chrétiens à affirmer que la divinité, après s'être incarnée dans l'humanité de Jésus, est devenue avec elle un homme complet, créé, et que l'humanité de Jésus, c'est-à-dire son corps, est devenue un dieu complet, créateur, incréé ? Comment Satan a-t-il pu les aveugler au point de les porter à croire pareille chose impossible, contraire à la raison et à la nature des choses ?

Ajoutons encore ce que dit Luc à la fin de son Évangile : « Après sa résurrection deux hommes d'entre ses disciples, à savoir Cléopas et Luc, le rencontrèrent. Jésus leur dit : Pourquoi êtes-vous ainsi tristes ? Ils lui répondirent : Tu es donc le seul dans la ville de Jérusalem qui ne sache pas ce qui est arrivé ces jours-ci à Jésus, qui

¹) Var : se dirigea vers la ville.

²) Un ms. lit avec raison As. Safâ qui veut dire rocher ; les autres lisent As.-Saffâr, le chaudronnier.

était un homme juste et approuvé de Dieu en paroles et en œuvres, devant Dieu et devant les hommes. Ce témoignage des disciples prouve une fois de plus que Jésus était un homme, approuvé de Dieu et nullement un créateur, ni un Dieu, ni un Fils de Dieu.

3° Le troisième dogme consiste à croire que l'hypostase du Fils s'est incarnée en la personne de Jésus, dans le sein de Marie. Sachez (que Dieu vous fasse miséricorde) que les chrétiens croient que Dieu aurait puni¹ Adam et sa postérité, à cause du péché d'Adam d'avoir mangé de l'arbre. Puis Dieu, ayant eu compassion d'eux et voulant leur faire grâce en les faisant sortir du feu, a envoyé son fils, qui s'est incarné dans le sein de Marie, qui a pris le corps de Jésus et est devenu homme et dieu, homme de la substance de sa mère et dieu de la substance de son père. Mais Jésus n'avait d'autre moyen de faire sortir Adam et sa postérité du feu que sa mort, par laquelle toutes les créatures ont été rachetées de la main de Satan. Il est donc mort, de mort violente, a revécu après trois jours et est descendu aux enfers, dont il a arraché Adam et les autres prophètes.

Cette doctrine extraordinaire ne repose sur aucun fondement; jamais ni prophète, ni envoyé, n'a enseigné quelque chose de semblable; comment se pourrait-il, du reste, que le Créateur éternel se fût transformé en chair et en sang, qu'il eût un fils soit dans les cieux soit sur la terre, qu'il eût en lui des successions de temps ou des changements d'état? Non, Dieu est celui qui n'a à côté de lui ni pareil ni semblable; il n'est d'autre Dieu que Lui! que sa gloire soit sanctifiée et ses perfections exaltées en face de la chair destinée à mourir! Celui qui est le vivant ne saurait mourir; celui qui a fait des Cieux son trône, n'a pu incarner son essence suprême et sainte dans le sein d'une femme.

Mais discutons la question: Vous croyez, n'est-il pas vrai, que Jésus est Dieu, que celui qui ne le croit pas, n'est pas chrétien? Comme il leur faut absolument répondre oui à cette question, nous leur disons: Vous avancez une grande erreur et une impossibilité manifeste; car, quoiqu'on fasse, votre doctrine sur Jésus ne peut s'expliquer que de l'une de ces cinq façons: 1° Vous le faites Dieu éternel ou résidant dans le Dieu éternel; 2° Jésus a dit cela

¹ Var: du châtement de l'Enfer.

de lui-même, ou bien ses disciples, qui vous ont apporté sa religion, vous l'ont dit? 3° Vous le faites Dieu à cause de son ascension aux cieux; 4° Vous le faites Dieu à cause des prodiges qu'il a opérés; 5° Vous le faites Dieu à cause de sa naissance extraordinaire sans intervention d'un père. Si vous le faites Dieu pour cette dernière raison, nous vous dirons que la naissance de Jésus n'est pas plus extraordinaire que celle d'Adam, venu à l'existence sans père ni mère, ni plus extraordinaire que l'existence des anges créés sans l'intervention ni de parents, ni de matière, ni d'argile. Cependant on n'appelle Dieu ni les anges, ni Adam; et vous, vous ne le faites pas non plus. Dites-nous donc quelle différence il y a entre Jésus et ceux dont l'existence est plus étonnante que la sienne?

Si vous dites que Jésus est Dieu, à cause des miracles qu'il a opérés, nous répondrons: Vos propres docteurs enseignent que le prophète Esaïe a fait revivre un homme pendant sa vie et un autre après sa mort; or, opérer dans le Purgatoire, après sa mort, le miracle de ressusciter un mort est bien plus extraordinaire que de le faire pendant sa vie. Elie, lui aussi, a ressuscité un mort; de plus, ayant invoqué la bénédiction sur la farine et l'huile d'une vieille femme, la farine ne s'épuisa pas dans le vase ni l'huile dans la cruche pendant sept ans, et encore, ayant demandé de retenir la pluie pendant sept ans, Dieu exauça sa prière. Vous alléguiez que Jésus a nourri avec cinq petits pains cinq mille personnes; mais Moïse, l'interlocuteur de Dieu¹, ayant prié Dieu en faveur de son peuple, a nourri pendant 40 ans plus de 600,000 personnes avec la manne et les caïlles.

Jésus a marché sur la mer sans s'y noyer, mais Moïse, ayant frappé la mer de sa verge, l'a fendue et y a frayé un chemin par lequel tout son peuple a passé. Pharaon, ayant voulu les poursuivre, s'y est noyé avec son armée. Il a fait jaillir du rocher douze sources, une pour chaque tribu des enfants d'Israël. Il a frappé les habitants d'Egypte de dix prodiges qui étaient des châtiments extraordinaires: 1° Il jeta son bâton qui devint un terrible serpent engloutissant les produits de la sorcellerie; 2° Il a rendu puantes les eaux et en a fait mourir tous les animaux; 3° Il a envoyé contre eux des grenouilles au point d'en remplir leurs maisons; 4° Il a donné aux poux pouvoir sur leurs corps; 5° Il a envoyé contre eux diverses espèces de

¹) Titre que les Musulmans donnent à Moïse.

mouches ; 6° Il a fait mourir tous leurs animaux domestiques¹ ; 7° Il a couvert leurs corps d'ulcères ; 8° Il a envoyé contre eux le froid qui faisait périr tous leurs arbres ; 9° Il a envoyé des sauterelles sur tout leur territoire ; 10° Il les a frappés de ténèbres pendant trois jours et trois nuits.

Si vous dites que Jésus est Dieu parce qu'il est monté au Ciel, il faut que vous disiez de même qu'Elie et Idris² sont des dieux parce qu'eux aussi sont montés au Ciel, sans conteste de votre part. De même encore Aboûna³ l'évangéliste est monté au Ciel, selon le texte de la Thora⁴ et l'accord de vos docteurs.

Si vous faites Jésus Dieu, parce que lui-même a revendiqué la divinité pour lui, vous ne dites pas la vérité et il y a dans vos évangiles de quoi vous réfuter. En effet, dans l'évangile qui est entre vos mains, Jésus, attaché à la croix, s'écria : « Mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » Comme précédemment déjà, d'après le texte de l'évangile, il avait dit : « Dieu m'a envoyé vers vous », avouant ainsi qu'il était de la même nature que les prophètes envoyés. Du reste le passage « Jésus crucifié cria et s'écria mon Dieu, mon Dieu » ne fait pas partie du vrai évangile ; c'est une de vos nombreuses interpolations. Nous ne l'avons pris pour argument que pour mettre au jour votre imposture.

4°. *L'Eucharistie.* — Sachez (Dieu vous fasse miséricorde) que les chrétiens croient qu'un morceau de pain azyme, après quelques paroles d'un prêtre, devient à l'instant même le corps de Jésus. De même quelques paroles que le prêtre lit sur une coupe de vin, changent au même instant ce vin en sang de Jésus.

Voici ce qui est leur usage à cet égard : Un prêtre qui se trouve à la tête de chaque église, apporte chaque jour à l'église un petit pain azyme ; à la prière il prononce quelques paroles sur le pain et le vin que les chrétiens croient dès lors être changés en corps et en sang de Jésus.

Ils tirent cette doctrine d'une parole de l'évangile de Matthieu, chapitre XXVI : « Le jour, avant sa mort, Jésus réunit ses disciples ; ayant pris du pain, il le rompit et leur en distribua à chacun un

¹) Var : Il a changé leurs eaux en sang.

²) C'est le nom de Hénoch chez les Musulmans.

³) Var : Iyoûna et Atoûna.

⁴) Var : Des Thoras.

morceau, en leur disant : Mangez, ceci est mon corps ; puis il leur donna une coupe de vin, en leur disant : Buvez, ceci est mon sang. » Voilà ce que dit Matthieu dans son évangile ; mais Jean, qui a accompagné Jésus jusqu'à la fin¹, ne dit mot dans son évangile de cette histoire de pain et de vin. Cette divergence démontre clairement l'erreur de Matthieu et de sa narration.

Les chrétiens croient, en outre, que chaque fraction du pain azyme est Jésus avec tout son corps en longueur, en largeur et en épaisseur ; y en eût-il cent mille morceaux ou davantage, chaque morceau n'en tient pas moins Jésus tout entier.

Mais, leur dirons-nous, mettons que le corps de Jésus eût dix emfans de longueur, deux de largeur et un emfan d'épaisseur, tandis que le pain azyme que bénit le prêtre peut avoir trois emfans de longueur. Comment un corps de dix emfans de longueur, deux de largeur et un emfan d'épaisseur peut-il être contenu dans une chose de trois emfans² de longueur ? C'est l'absurde !

A cette objection les chrétiens répliquent ; dans un miroir de la surface d'un dinâr on peut voir les plus hautes constructions et les plus grands châteaux placés en face et qui sont de plus de mille fois plus grands que le miroir. Mais, leur dirons-nous, ce que l'on voit dans le miroir est un accident et non pas une substance³, tandis que vous croyez que la substance de Jésus aussi bien que son accident (ou sa forme) sont dans le pain azyme, ce qui est opposé à la raison. De plus, vous êtes d'accord que Jésus est monté au Ciel et s'y est assis à la droite de Dieu : qui donc fait descendre pour vous son corps vers ce pain azyme ? Et encore Jésus est un homme unique, tandis que vous croyez que chaque fraction de pain renferme tout le corps de Jésus, et si l'on partageait le pain en cent mille fractions, vous admettriez qu'il y a dans ce seul pain cent mille Jésus. Multipliez maintenant ce nombre avec celui de tous les pains azymes distribués dans vos diverses églises et vous obtiendrez un nombre de Jésus quasi incalculable. Vraiment celui qui expose pareille doctrine et la croit, il faut que Dieu lui ait ôté l'esprit.

Description de l'Eucharistie. — Le prêtre ordonne à son servent de

¹) *Var* : Jusqu'à ce qu'il fût élevé.

²) *Var* : D'un emfan.

³) Les philosophes arabes opposent Al'Arad, l'accident, à Al-Djauhar, la substance ou l'essence.

lui pétrir un pain azyme de fine fleur de farine et de le cuire. Puis il porte ce pain à l'église avec un vase en verre rempli de vin et commande de sonner les cloches. Quand les chrétiens se sont réunis pour la prière à l'église où ils se placent sur des rangs, le prêtre verse du vase de verre un peu de vin dans une coupe d'argent et met le pain dans une serviette propre. Ensuite il se place devant les rangs, se tournant vers l'Orient. Il prend le pain dans sa main et lit : Jésus, le Christ¹, la nuit où les Juifs s'emparèrent de lui, prit du pain² dans sa main bénie et levant les yeux au Ciel vers le Dieu tout-puissant, il prononça la louange prescrite, rompit le pain, le distribua aux Apôtres morceau par morceau et leur dit : Mangez, ceci est mon corps. Dès qu'il a fini la lecture de ces paroles, le prêtre s'agenouille en personne devant ce pain, constatant par là que c'est le corps de Jésus et qu'il est le fils de Dieu, et en s'agenouillant il dit s'adressant au pain : Tu es le Dieu des Cieux et de la terre, tu es le fils de Dieu né avant tous les âges, c'est toi qui nous a sauvés des mains de Satan et a pris un corps dans le sein de Marie, c'est toi qui as ouvert les portes du Paradis³ ; après avoir vaincu Satan tu t'es assis à la droite de ton Père dans le Ciel : je te demande de pardonner mes péchés et ceux de ton peuple que tu as sauvé par ton sang. Puis il montre ce pain aux rangs des chrétiens qui tous tombent à genoux en adorant. Après cela il prend la coupe de vin et leur dit : Notre Dieu, le Christ, avant sa mort, prit une coupe de vin, la donna aux Apôtres en leur disant : Buvez, ceci est mon sang. Puis il se prosterne devant la coupe, la montre aux chrétiens qui tous se prosternent à leur tour. Ensuite il mange le pain, boit le vin et finit la lecture de ce qui reste de l'évangile. Après cela il donne la bénédiction et on se sépare⁴.

¹) *Var* : Notre Dieu Jésus, le Christ.

²) *Var* : Du pain azyme.

³) *Var* ajoute : Pour ceux qui croient.

⁴) Le Schaikh Abd Allah Bey dit : Il est inutile de nous occuper à démontrer par des preuves l'inanité de leurs dogmes qui ne proviennent ni de prophète ni d'envoyé, mais que les évêques ont élaborés dans les conciles plus de trois cents ans après Jésus. La Thora, comme les autres livres prophétiques, témoigne contre eux. Dans quel livre, par exemple, trouvez-vous que Dieu éternel et immortel est en trois personnes ? Quel envoyé a annoncé que Dieu a un Fils ou lui a associé un Esprit ? Lequel a mangé du pain et bu du vin prétendant que par la prière un prêtre pourrait donner à Dieu un corps et du sang ? Quel Prophète a déclaré que le repentir d'Adam n'a pas été agréé et que son péché imputé à sa postérité a nécessité la mort sur la croix du Messie ?

5° *La confession des péchés et la description de ce dogme.* — Sachez (Dieu vous fasse miséricorde) que les chrétiens croient que, pour entrer au Ciel, il faut absolument confesser ses péchés au prêtre, et que le fait d'avoir caché au prêtre un seul de ses péchés rend la confession de tous les autres inutile.

Chaque année, lors de leur carême, ils se rendent dans les diverses églises pour confesser au prêtre, chargé de l'administration de l'église, tous leurs péchés. Le reste de l'année ils ne se confessent qu'en cas de maladie ou de danger de mort. Dans ce cas ils envoient chercher un prêtre qui se rend auprès du malade, entend la confession de tous ses péchés et lui en donne l'absolution. A leurs yeux tout péché pardonné par un prêtre est également pardonné par Dieu. C'est pour cette raison que le Pape, habitant la ville de Rome, vicaire de Jésus (comme ils prétendent) accorde à qui il veut des certificats de pardon des péchés, d'affranchissement de l'enfer et d'entrée au Ciel. En retour de cela il reçoit de grandes sommes d'argent. Les prêtres qui le remplacent sur toute la surface du monde chrétien, en font de même et délivrent des certificats d'absolution des péchés, d'entrée au paradis et d'affranchissement du feu de l'enfer. Les chrétiens payent pour ces certificats des sommes considérables, les gardent soigneusement et, à la mort d'un des leurs, les déposent dans le cercueil, fermement convaincus qu'en vertu de ces certificats ils doivent entrer au Paradis. Voilà une des ruses des prêtres pour soutirer de l'argent aux chrétiens.

Nous leurs objectons : Pour quelle raison pratiquez-vous cela ? Jésus ne vous l'a pas ordonné. Dans vos évangiles aucun texte ne s'y rapporte. Dans vos livres vous ne trouvez aucun indice que Marie, mère de Jésus, ou ses Apôtres ou ses disciples, aient confessé leurs péchés à Jésus qui cependant, selon vous, est Dieu et fils de Dieu et par conséquent plus à même de pardonner les péchés que tous les prêtres.

De plus, qui absoudra le prêtre, homme comme vous, chargé de péchés comme vous, parfois plus que vous ! Vraiment vous êtes des gens aveugles et vos prêtres sont encore plus aveugles que vous. Or, quand un aveugle conduit un autre aveugle, tous deux tombent dans l'abîme. C'est ainsi que vous tomberez en enfer avec vos prêtres, Dieu vous ayant retranché la possibilité du pardon, parce que vous lui avez associé quelqu'un comme il est écrit dans le Coran : Dieu ne pardonne pas ceux qui lui donnent des associés. En dehors de ce

péché-là Dieu pardonne à qui il veut. Malgré cela, s'il se peut toujours que Dieu vous pardonne, il est impossible que le prêtre le puisse faire, car nul ne peut pardonner les péchés que Dieu seul.

§ 4. *La foi aux Symboles*¹.

Ce Symbole que tous les chrétiens, excepté un petit nombre, admettent, a été composé par un de leurs premiers chefs nommé Simon² Pierre (le rocher), habitant la ville de Rome. En voici le contenu³ : Nous croyons en un seul Dieu, le Père, possesseur de toutes choses, créateur des choses que l'on voit et de celles que l'on ne voit point. Nous croyons en un seul Seigneur, le Christ, fils de Dieu, premier-né de toutes les créatures, engendré du Père avant tous les siècles et non pas créé, Dieu vrai, de Dieu vrai substance de son Père qui, par lui, a donné l'existence à toutes choses, créateur de tout ce qui existe, qui, à cause de nous, humanité, et à cause de notre salut, est descendu des Cieux, s'est fait chair par l'opération du Saint-Esprit, est devenu homme, et est né de la vierge Marie. Il a souffert et a été crucifié sous le roi Pilate⁴, a été enseveli et est ressuscité d'entre les morts le troisième jour, comme cela avait été écrit par les prophètes. (C'est une erreur, jamais les prophètes n'ont dit quelque chose de semblable.) Ensuite il est monté au Ciel et s'est assis à la droite de son Père ; il reviendra une autre fois pour juger les vivants et les morts. Nous croyons au Saint-Esprit qui procède du Père et du Fils⁵, par qui les prophètes ont parlé. Nous croyons au Baptême en rémission des péchés. Nous croyons à la résurrection de nos corps et à la vie éternelle.

Voilà le symbole par lequel les chrétiens s'égarent mutuellement. Examinons d'abord le premier article : « Nous croyons en un seul Dieu, le Père, possesseur de toutes choses, créateur des choses que l'on voit et de celles que l'on ne voit point, et nous croyons en un seul Seigneur, le Christ, Dieu vrai de la substance de son Père ». A

¹) *Var* : Le Symbole.

²) *Var* : Biter.

³) Reproduction du Symbole de Nicée ou d'Athanase, avec quelques variantes légères.

⁴) Bilâtoûs. *Var* : Atoûs.

⁵) Note marginale du texte imprimé : « A cet égard, il y a désaccord entre l'église romaine ou occidentale et l'église grecque ou orientale. Selon l'église orientale, le Saint-Esprit procède du Père et non du Fils. »

leur témoignage que Dieu est un, se rattache donc le témoignage que Dieu a un fils qui est Dieu comme lui et qui est de la substance de son Père. C'est le comble de l'association et en même temps le comble de la contradiction et de la négation de l'unité du Dieu un et unique sans associé et sans pareil.

2° Après avoir déclaré que Dieu a créé toutes choses, le symbole ajoute : « Nous croyons que toutes choses ont été appelées à l'existence et établies par l'intermédiaire du Christ, qui ainsi se trouve co-créateur avec Dieu. Il y a aussi contradiction entre l'article qui dit : Dieu est le créateur des choses que l'on voit et de celles que l'on ne voit point, dans lesquelles rentre le Christ, vu qu'il fait partie nécessairement soit des choses que l'on voit, soit de celles que l'on ne voit point, et entre cet autre article qui déclare que le Christ a créé toutes choses mais n'a pas été créé.

3° Le symbole, après avoir déclaré que le Christ a créé toutes choses, ajoute : qu'il est né de son Père avant les siècles et qu'il est le premier-né de toutes les créatures. Or, ou bien toutes choses ont été créées avant sa naissance et alors il n'existait pas, ou bien après sa naissance et alors il était un enfant à la mamelle. On peut se demander aussi qui, avant sa venue au monde et à l'existence, gouvernait les cieux, la terre et tout ce qui s'y trouve et comment il peut être le premier-né de toutes les créatures s'il est le créateur de toutes ? Eh bien ! c'est cette contradiction qui est la base de la foi chrétienne, parce que tous les chrétiens admettent d'un côté que le Christ est éternel, créateur et immortel. et de l'autre qu'il est engendré dans le sein de Marie qui l'a porté et enfanté.

4° Passons maintenant à l'article : Dieu vrai de la substance de son père, et à cet autre article : il est descendu du ciel et s'est incarné dans dans le sein de sa mère ¹. Que le Christ ait eu dans le ciel un corps de la substance de son père, qu'il soit descendu et se soit incarné ², tout cela n'a rien d'étonnant. Ce qui serait étonnant, c'est que celui qui n'a ni corps ni substance se fût incarné. Qu'il soit exalté, notre Dieu, créateur des substances et des formes (accidents) ! Il ne possède aucune substance dont il aurait formé le Christ, ou dont il aurait détourné une parcelle pour la déposer dans le sein de Marie, en la mélangeant avec son sang, *urina stercoreque ejus*. Impossible de

¹) Var. : de Marie.

²) Var : dans le sein de Marie.

se figurer une plus grande hardiesse. Grâce à Dieu qui nous a mis à l'abri de pareilles épreuves.

Sachez, du reste, que les textes de leurs écrits ignorent ce dogme comme tous les autres ; à preuve ce que dit Luc au chapitre XIV des Actes des Apôtres : « Certes Dieu est le créateur de l'univers avec tout ce qu'il renferme » et, « Dieu est le maître des cieus et de la terre ; il n'habite point des temples faits de mains d'hommes et n'a besoin d'aucune chose, parce que c'est lui qui donne aux hommes la vie, et par lui nous existons et nous vivons » ; et encore : « Dieu a révélé les livres saints et par lui les prophètes ont parlé ». Nous n'avons nul besoin de pousser plus loin notre démonstration ; toutefois nous demanderons encore aux chrétiens : ce symbole sur lequel vous êtes tous d'accord et que vous ne pouvez rapporter ni à un livre, ni à un prophète qui l'aurait communiqué, est-il entièrement vrai ou entièrement faux ? S'ils répondent qu'une partie en est vraie et qu'une autre en est fausse, ils s'accusent eux-mêmes d'infidélité, car on ne saurait rapporter des choses fausses à Dieu. S'ils déclarent que tout est vrai, ils confessent par là que le Christ est créé et engendré, et que Dieu l'a créé, comme il a créé les choses que l'on voit et celles que l'on ne voit point.

CHAPITRE III¹

RÉFUTATION DES CHRÉTIENS (suite)

§ 5. — *Démonstration que Jésus n'est pas Dieu, mais homme issu d'Adam, créé, prophète et envoyé.*

Sachez (que Dieu vous fasse miséricorde) que le dogme chrétien, au sujet du Christ, quant à sa divinité et son œuvre créatrice, se trouve contredit par les quatre évangélistes eux-mêmes. En effet Matthieu dit au chap. I de son évangile : « Généalogie du Christ², fils de David, fils d'Abraham », ce qui prouve que Jésus-Christ est né de la famille du prophète David. Or, David était de la tribu de Juda, fils de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham, et quiconque descend d'une famille adamique, est lui-même homme, issu d'Adam. Cela est hors de doute, vu que Dieu seul est éternel et immortel ; il n'a pas engendré et n'a pas été engendré ; tout ce qui existe en dehors de lui a pris naissance.

Matthieu dit aussi au chap. XIX de son évangile : Un homme dit au Christ : « O toi, le Bon » ! Jésus lui répondit : « Pourquoi m'appelles-tu Bon ? Le Bon, c'est Dieu ». Comment aurait-il prétendu être l'associé de Dieu dans la divinité après avoir donné

¹) Voir les deux précédentes livraisons de la *Revue de l'Histoire des Religions*, tome XII, p. 68 et p. 179.

²) *Var* : ce livre est la généalogie du Christ.

une si grande preuve de modestie et de soumission à son Maître et Créateur !

Nous lisons ensuite au chap. XVII de l'évangile de Jean : Le Christ leva les yeux au ciel et, s'humiliant devant le Dieu unique et créateur, il dit : « Il est nécessaire aux hommes de savoir que tu es le seul Dieu, créateur, et que c'est toi qui m'as envoyé ». Dans ces paroles Jésus reconnaît qu'il est un prophète, envoyé par Dieu avec une révélation sur l'unité et que Dieu, très haut, est Un et Créateur ; il n'y a pas d'autre créateur que lui. Jésus est d'accord ici avec tous les prophètes et envoyés. (Les bénédictions de Dieu soient sur eux tous !)

Si quelqu'un maintenant s'avisait de dire qu'en effet dans le passage cité plus haut, Jésus reconnaît qu'il est prophète envoyé, mais que dans d'autres passages il se déclare éternel et créateur, nous lui répondrions : C'est calomnier Jésus qui est innocent de cette imputation et de tout ce qui s'y rapporte. Vous n'avez qu'à faire attention au contexte dans les divers endroits. Du reste, Jésus reconnaissant d'un côté et conformément à la vérité qu'il est homme, envoyé de Dieu, pourrait-il de l'autre côté et contrairement à la vérité se prétendre éternel et créateur ! Non, cette contradiction n'émane pas de lui, mais de ceux qui vous ont induits en erreur.

Matthieu dit aussi encore dans son évangile ¹ : Le diable invita le Christ à se prosterner devant lui et, lui montrant les royaumes du monde et leur gloire, il lui dit : « Prosterne-toi devant moi et je te remettrai tout cela » : Mais le Christ lui répondit : « Il est écrit pour tout homme, de n'adorer que Dieu, le seigneur, Dieu unique, et de ne se prosterner que devant lui. » Nous avons ici encore une preuve que Jésus est innocent de toute prétention à la divinité. Car, s'il était Dieu, comment le diable aurait-il osé lui adresser pareille parole ? Et dans sa réponse au diable, Jésus reconnaît expressément que Dieu seul est Dieu, et que l'on ne doit se prosterner que devant lui. De plus, comme il est notoire que Jésus, comme tous les autres prophètes, était garanti contre les suggestions intérieures et secrètes du diable, comment celui-ci aurait-il pu lui adresser la tentation extérieure, publique, de se prosterner devant lui ? Cette erreur ne saurait provenir que des auteurs des évangiles.

¹) Chap. IV, v. 8.

Jean dit à la fin de son évangile : ¹ « Jésus dit aux Apôtres : je m'en vais vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu », voulant dire par mon Père et votre Père, mon Maître et le vôtre, car dans ce temps on s'exprimait ainsi. Mais si les chrétiens veulent déduire de ce passage que Dieu est le père de Jésus, nous leur objectons que dans ce cas Dieu est leur Père au même titre, parce que Jésus a dit : mon Père et votre Père. Jésus a pris soin lui-même, au reste, d'ôter toute équivoque en ajoutant : mon Dieu et votre Dieu. Il ne reste donc dans ce verset aucune prétention à la divinité.

Au chap. X ² de l'évangile de Matthieu, nous lisons : « Jésus dit aux Apôtres : Qui vous reçoit et vous donne l'hospitalité, me reçoit et me donne l'hospitalité et qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé », et au chap. V de l'évangile de Jean : « Jésus dit : Je ne suis pas venu pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé » et à la fin de l'évangile de Marc ³ « Jésus, attaché au bois de la croix (selon eux), s'écria : mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ! » Ce fut d'après l'évangile sa dernière parole dans ce monde, mais cette parole il ne peut pas l'avoir dite ! Dieu ne peut pas avoir abandonné Jésus, pas davantage que les Juifs n'ont pu avoir le dessus sur lui au point de le crucifier. Si nous nous sommes servi de ce verset, dans notre argumentation contre les chrétiens, c'est uniquement parce qu'il se trouve dans les textes des évangiles qu'ils ont entre les mains, et qu'il témoigne contre eux ; car Jésus, invoquant Dieu dans ses angoisses et s'écriant : « Mon Dieu, mon Dieu », se justifie lui-même de toute prétention à la divinité. En me servant, dans ma réfutation des dogmes chrétiens, de citations de ce genre, je n'ai d'autre but que de convaincre les chrétiens, tout en faisant mes réserves sur leur authenticité.

Il en est ainsi encore de ce passage de Luc à la fin de son évangile : Après sa résurrection Jésus entra chez les Apôtres qui s'étaient réunis dans une chambre haute dont ils avaient fermé les portes. Quand il fut entré, les Apôtres eurent peur de lui, car ils le prenaient pour un fantôme d'ange ou d'esprit. Jésus s'en étant aperçu leur dit : « O vous, touchez-moi et sachez que les esprits n'ont ni chair

¹) XX, 17, où cette parole s'adresse non aux Apôtres, mais à Marie Madeleine.

²) *Var* : VII.

³) XV, 34.

Bibliothek der
Deutschen
Morgenländischen
Gesellschaft

ni os, comme vous en trouvez en mon corps. » Par cette parole Jésus avoue être composé de chair et d'os et de matière animale et se justifie par là même de la prétention à la divinité. Il va sans dire, que si nous citons ce passage, nous n'admettons pas que Jésus a été tué, enseveli et qu'il est ressuscité du tombeau, ce qui n'est qu'une invention des premiers chrétiens, dont nous avons à présent suffisamment infirmé la prétention que Jésus est Dieu ou fils de Dieu.

De tout ce que nous venons de dire, il résulte que si quelqu'un dit que le Christ était un serviteur¹ de Dieu, qui s'est développé d'enfant en adulte et qui, ayant atteint l'âge de la virilité, a été envoyé par Dieu comme prophète, — si quelqu'un croit ainsi, dis-je, il est d'accord avec les déclarations du Christ et des disciples. Dire le contraire, c'est se mettre en contradiction avec la vérité et admettre cette erreur monstrueuse, généralement admise par les chrétiens, que le Christ est le créateur éternel, tout en étant chair et sang. Mais dans ce cas, il faut être conséquent et admettre également que le Christ est en partie adorable, éternel, créateur, et en partie engendré et créé, vu qu'il déclare, d'après les textes de vos évangiles, être chair et sang.

Or, comme la chair et le sang sont des résultats de la nourriture et des boissons qui sont des fractions de ce monde, il en découle que le créateur de ce monde n'en est qu'une des fractions. Mais alors cette fraction est son propre créateur, et une fraction du monde aurait créé le monde. Tout cela est absurde et entre bien difficilement dans une raison humaine ! Mais ce n'est pas tout. Il faut encore admettre que le créateur du monde entier en est en même temps une partie, que certaines choses sont venues à l'existence après le tout. Mais ce qui n'a pas d'existence, n'est pas concevable et n'est rien ; donc, d'après eux, le créateur n'existe pas. Quant à moi, je pense que l'inventeur de cette doctrine faisait partie de ces gens qui nient les attributs fondamentaux de Dieu, et cette première erreur a produit toutes les autres.

Mais continuons. Le premier évangile dit que le Christ se taillait les ongles et se coupait les cheveux² ; — or, d'après eux, il est le créateur éternel ; — une partie des ongles et des cheveux se désa-

¹) Le mot *marboûb*, dont se sert notre auteur, correspond à notre serviteur de Dieu, en parlant d'un homme pieux.

²) Var ajoute : et se développait corporellement en long et en large.

grégeant ainsi du tout et devenant des fétus et des riens au point de perdre toute existence, il en résulte qu'une fraction du créateur s'annihilait et devenait rien, tandis qu'une autre fraction restait en l'état. Mais celui dont une partie se corrompt est corruptible aussi dans son tout, de même que ce qui est composé de parties est limité, soumis à ce qui l'élargit ou le limite ; de plus, tout être sujet à la limitation a besoin de secours et ne saurait s'en passer. Eh bien, au nom des arguments fournis par la raison et des textes puisés dans les écritures, j'atteste que le Dieu créateur et éternel n'a ni corps, ni substance, ni forme ; qu'il n'est ni composé, ni susceptible de se fractionner ou de se sectionner ; qu'il n'est sujet à aucune diminution, ni à aucun changement. Il se suffit absolument à lui-même, tandis que toutes les créatures regardent à Lui et ont besoin, dans leur indigence, de son secours, partout et toujours ; comme il est écrit dans le Korân : Rien n'est semblable à Lui, il voit et entend tout¹.

Nous objectons encore aux chrétiens : Le Christ que vous dites être Créateur éternel, a-t-il existé dans un lieu et dans un temps, ou non ? A cette question, ils ne peuvent répondre qu'affirmativement, vu que les évangiles de Matthieu et de Luc déclarent explicitement que le Christ est né à Bethléhem, du ressort de la Judée, au temps du roi Hérode, et qu'il a été tué et crucifié au temps du roi Pilate. Mais, si quelqu'un existe dans un temps et dans un lieu, ce lieu le limite et ce temps a existé avant lui. Donc, quiconque se trouve en pareille condition est créé.

Appliquons ce raisonnement au Christ ; il est évident que, s'il a été créé, la croyance chrétienne qu'il est Dieu vrai de Dieu vrai, créateur de toutes choses, tombe. En effet, comme il est avéré et incontestable que le Temps est une chose créée, existant avant la venue du Christ, se pourrait-il que le temps eût pris naissance avant le créateur du temps, ou bien que celui qui a créé les espaces fût limité par l'espace ? Non, tout cela est impossible et absurde. Quiconque est né dans le temps et limité par l'espace, est de nature animale : le Christ, homme et fils d'homme, est le plus noble produit de l'espèce.

Que Dieu soit exalté pour m'avoir amené à la religion vraie et évidente, à la suite du plus grand des prophètes ! Que les bénédic-

¹) Soura XLII (du conseil).

tions de Dieu soient sur lui, sur sa famille et sur tous les prophètes et envoyés.

§ 6. — *Divergences entre les quatre qui ont écrit les quatre évangiles et démonstration de leurs erreurs.*¹

Sachez (Dieu vous fasse miséricorde) que les quatre auteurs des évangiles sont en désaccord sur bien des points; ce qui est une preuve d'erreur; car s'ils étaient véridiques, ils ne devraient être en désaccord sur rien. Dieu, en effet, dit dans le Korân²: S'il (le Korân) provenait d'un autre que de Dieu, on y trouverait certainement des contradictions.

¹) Le Schaïkh El Hâdj 'Abd Allah ben El Hâdj Dostân Moustafa dit dans son livre, écrit à Constantinople en 1276 (1859): Si l'on nous demande où se trouve le vrai évangile, nous répondrons qu'il est perdu, car s'il n'en était pas ainsi il se trouverait chez les chrétiens ou chez nous, or il ne se trouve ni chez les uns, ni chez les autres. Et si l'on nous demande, quand et comment il s'est perdu, nous répondrons: il est possible qu'au moment où les Juifs se sont emparé de Jésus pour le tuer, ils ont pris l'évangile et l'ont brûlé par le feu ou bien déchiré en morceaux, et cela avant qu'il ait pu se répandre dans le monde, les apôtres, peu nombreux, illettrés, ne sachant ni lire ni écrire, n'ayant pas pu s'en faire un second exemplaire. Il se peut aussi qu'au moment de la mort de Jésus l'évangile, n'étant pas rédigé encore, a disparu avec celui qui l'avait apporté. Si l'on nous demande enfin, comment dans ce cas les chrétiens peuvent être appelés « gens du livre », nous répondons: cette dénomination ne prouve nullement que le vrai évangile se trouve entre leurs mains, parce que le mot « livre » ne se rapporte pas nécessairement à une révélation de la part de Dieu; c'est un terme général s'appliquant tout aussi bien à une révélation qu'à autre chose; ou encore sont-ils appelés ainsi, parce qu'ils prétendent croire en un livre révélé par Dieu, par opposition aux polythéistes qui généralement nient toute espèce de livre (*Note marginale du texte arabe imprimé*).

Le Schaïkh Abd Allah dit: Les chrétiens relatent dans leurs histoires ecclésiastiques, qu'aux second et troisième siècles, il est déjà des controverses entre les diverses églises, au sujet de l'authenticité des quatre évangiles. Les uns les attribuaient aux quatre évangélistes, d'autres les leurs contestaient, vu qu'il circulait beaucoup d'écrits falsifiés, au nombre de quarante et plus, portant tous le nom d'un apôtre. Tous ces écrits étaient appelés évangiles au même titre que les quatre. Enfin, après de longues controverses, on n'a conservé que les quatre, tandis qu'on a abandonné et brûlé les autres. Et de même qu'il y a désaccord sur l'authenticité, vu l'impossibilité de les attribuer directement à Jésus, il y a aussi désaccord sur la langue dans laquelle ces évangiles ont été écrits. Selon les uns ils ont été composés en grec, selon d'autres en hébreu, selon d'autres encore en syriaque, selon d'autres enfin en un mélange d'hébreu et de syriaque. Toutes ces contradictions et bien d'autres encore démontrent suffisamment que ces écrits ne sont pas le Livre révélé par Dieu.

²) Soura IV (des femmes).

La contradiction est donc envisagée comme une preuve d'erreur, vu que tout ce qui provient de Dieu doit en être exempt. Nous avons de cette façon un critérium absolument sûr, pour distinguer le vrai du faux. Dans tout écrit attribué faussement, par un imposteur, à Dieu, on trouvera nécessairement des contradictions.

Entrons à présent dans quelques détails au sujet de ces divergences. Au chap. XIII de son évangile, Jean dit : « La nuit où les Juifs s'emparèrent de lui, Jésus, soupant avec les apôtres, leur dit : En vérité, je vous dis qu'un de vous me trahira. Jean lui dit : Qui est-ce ? Jésus lui répondit : C'est celui à qui je donnerai le morceau de pain trempé dans la sauce. Puis il le donna à Judas Iskaryôût, le désignant ainsi comme celui qui le trahirait. »

Au chap. XIV de son évangile, Marc rapporte cette histoire ainsi : « Jésus leur dit : Celui qui trempera son pain avec moi dans le plat¹, c'est celui qui me trahira. »

Matthieu, au chap. XXVI de son évangile, dit : « Jésus leur dit : Celui qui trempera son pain dans le même plat que moi, c'est celui qui me trahira. » Et enfin Luc, au chap. XXII de son évangile, rapporte : « Jésus leur dit : Celui qui me trahira est avec moi parmi les disciples. »

Comme il est impossible de supposer que Jésus ait répété cette même parole en des réunions diverses, avec des expressions diverses, nous devons admettre que chacun des quatre évangélistes a interprété à sa façon une parole de Jésus, désignant Judas Iskaryôût, par l'action de lui donner un morceau de pain trempé dans la sauce, et dénonçant ainsi son projet. Mais il résulte de cela qu'aucun des quatre ne nous donne la parole de Jésus.

Autre divergence. Matthieu dit au chap. XXII de son évangile : « Comme Jésus sortait de la ville de Jéricho, deux aveugles l'invoquèrent et lui dirent : O fils de David, aie pitié de nous ! Jésus leur ouvrit là à tous deux les yeux et ils virent. » Mais Marc, au chap. X de son évangile, dit : « Comme Jésus sortait de Jéricho, un seul aveugle l'invoqua et Jésus lui ouvrit les yeux. » Or, il est avéré dans l'évangile que Jésus n'a passé à Jéricho qu'une seule fois. Quant à nous, nous disons que Matthieu fait erreur en parlant de deux aveugles, comme Marc en parlant d'un seul aveugle, et en voici la

¹) Var : la sauce.

raison. Dans l'un et dans l'autre récit, l'aveugle invoque Jésus et lui dit : O fils de David ! le rattachant ainsi à une famille humaine, et contredisant le dogme chrétien sur Jésus. En effet, l'aveugle ne lui dit pas : O Dieu, ou, O fils de Dieu, ou, O Créateur du monde, comme les chrétiens appellent Jésus ; il lui dit simplement : O fils de David, et le rattache de cette façon à un prophète d'entre les prophètes vénérés. L'aveugle, au reste, ne fait ici que constater (ce qui est conforme à la vérité) que Jésus, par sa mère Marie (le salut soit sur elle !), descend de David, fils de Ischâ (Jesse), de la tribu de Juda, fils de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham.

Autre divergence, Matthieu dit, au chap. XXVII de son évangile : « On crucifia avec Jésus le Christ, deux brigands qui l'insultaient au sujet de sa crucifixion. » Mais Luc, au chap. XXIII de son évangile, dit qu'un des brigands injuriait Jésus, disant : « Si tu es le Messie véritablement, sauve-toi toi-même et sauve-nous ; tandis que l'autre brigand le reprenait, disant : Ne crains-tu pas Dieu et ne sais-tu pas que ce qui lui arrive, t'arrive également ! Pour moi et pour toi, nous avons mérité ce qu'on nous fait, mais lui n'a rien mérité ; puis il dit au Messie : Seigneur, souviens-toi de moi le jour où tu viendras dans ton royaume. Et le Messie lui répondit : Je te dis, en vérité, tu seras avec moi, ce jour-là, dans le jardin du Paradis. »

Nous avons ici une contradiction manifeste, car Matthieu rend les deux brigands dignes de l'enfer, parce que tous deux ont injurié le Christ, tandis que Luc en rend un digne du paradis ; sans parler du fond même de ce récit qui, pour ce qui concerne la crucifixion, doit être faux.

Quant à Jean, présent au moment où l'on crucifiait les victimes, il dit (au chap. XIX de son évangile) : « On crucifia avec Jésus deux voleurs, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, » mais sans mentionner aucune parole de leur part ; ce qui est un comble de contradiction.

Autre divergence. Au chap. XXI de son évangile Matthieu dit : Jésus, lorsqu'il allait à Jérusalem, monta sur une ânesse, comme avait prédit à son égard un des prophètes, disant : « Vous verrez votre roi, qui vient à vous sur une ânesse ». Mais Marc, au chap. XI de son évangile, raconte que le Christ était monté sur un jeune ânon, poulain d'une ânesse, sans mentionner qu'il était monté sur une ânesse. Luc, de son côté, au chap. XVII de son évangile, disant que Jésus montait une ânesse, est d'accord avec Matthieu, tandis que Jean racon-

tant au chap. XII de son évangile que Jésus montait un jeune ânon, poulain d'une ânesse, est d'accord avec Marc. Remarquez, ô lecteurs, ces contradictions ! On trouve employé le diminutif ¹ pour indiquer l'ânon tout jeune, mais si réellement l'ânon avait été tel, comment un homme aurait-il pu le monter ?

Autre divergence. Au chap. XX de son évangile, Matthieu raconte que Marie, femme de Zébédée, étant venue vers Jésus, lui dit : « Ordonne que mes deux fils soient assis, demain ², avec toi dans ton royaume, l'un à ta droite, l'autre à ta gauche ». Mais Marc, au chap. X de son évangile, raconte que les deux fils de la tante de Jésus (c'est-à-dire Marie, femme ³ de Zébédée) lui dirent : « O maître, nous voudrions que tu nous accordasses ce que nous allons te demander. Jésus leur dit : Que voudriez-vous ? Ils lui dirent : Accorde-nous que l'un de nous soit assis à ta droite et l'autre à ta gauche dans ton royaume ». Quant à Jean et à Luc, ils ignorent complètement cette histoire des deux fils et de leur mère, bien que Jean fût parent de Jésus, et ne se soit séparé de lui qu'au moment de son ascension.

Matthieu et Marc sont en contradiction, vu que l'un met la demande dans la bouche de la mère et l'autre dans celle des deux fils. Jean et Luc, de leur côté, sont en désaccord avec Matthieu et Marc, en ne racontant pas du tout cette histoire.

Autre divergence. Matthieu au chap. IX de son évangile, raconte : « Les disciples de Jean dirent à Jésus, pourquoi les Pharisiens et nous, jeûnons-nous, tandis que tes disciples ne jeûnent point ? Mais Marc, au chap. XII de son évangile, raconte ainsi cette histoire : « Les Scribes et les Pharisiens dirent à Jésus : Pourquoi les disciples de Jean jeûnent-ils, tandis que tes disciples mangent et boivent et ne jeûnent point ? » Contradiction manifeste ! dans le premier passage, ce sont les Pharisiens qui jeûnent et les disciples de Jean qui questionnent, tandis que dans le second passage, c'est une troupe de Pharisiens joints à des Scribes qui, laissant de côté la question, s'ils jeûnent ou non, interrogent Jésus au sujet des disciples de Jean, fils de Zacharie.

Autre divergence. Au chap. III de son évangile, Matthieu dit : « Jean mangeait des sauterelles et du miel, ce qui est en contradic-

¹) Ονάριον, asellus.

²) Dans la vie future.

³) Var : Fille.

tion avec le chap. XI du même évangile, où Jésus dit aux Juifs : « Jean est venu vers vous, ne mangeant et ne buvant, et vous avez dit, c'est un possédé : le fils de l'homme ¹ (c'est-à-dire, moi), est venu vers vous, mangeant et buvant, et vous avez dit, c'est un homme de ventre, mangeur et buveur de vin. »

Nous constatons ici d'abord une contradiction, dans les paroles mêmes de Matthieu, qui, d'un côté raconte que Jean ne mangeait ni ne buvait, et de l'autre côté affirme qu'il mangeait des sauterelles et du miel. Remarquons en passant, que les chrétiens n'ont pas l'air de s'apercevoir d'un bien grave argument contre eux, de la bouche même de Jésus, qui s'appelle ici lui-même fils d'homme ² et affirme qu'il mangeait et qu'il buvait de l'eau et du vin, contredisant par là le dogme chrétien qui le fait Dieu et le fils de Dieu.

Au nombre de leurs divergences et de leurs erreurs au sujet de Dieu et de Jésus son Envoyé, se trouve aussi ce que dit Jean, au chap. V de son évangile : « Jésus dit aux Juifs : Mon père qui m'a envoyé, rend témoignage de moi. Personne n'a jamais entendu sa voix ni ne l'a vu ». Ces paroles, mises dans la bouche de Jésus, et qui s'approchent de la vérité, sont contredites pour le fond et pour la forme, par Matthieu qui dit, au chap. XVII de son évangile : « Jésus monta sur la montagne de Taboûr, accompagné des apôtres Pierre ³, Jacques ⁴ et Jean. Quand ils se furent installés sur la montagne, tout-à-coup le visage du Christ resplendit comme le soleil ⁵, tellement qu'ils ne pouvaient le contempler en face et ils entendirent la voix du père, venant du ciel, et disant : Celui-ci est mon fils, que je me suis choisi, écoutez-le et croyez-en lui. » La même histoire est rapportée par Marc au chap. IX de son évangile. Par contre, Jean au chap. XIV de son évangile dit : « Le Christ dit aux apôtres : vous connaissez mon père et vous l'avez vu. L'apôtre Philippe ⁶ lui dit : Seigneur, comment avons-nous vu le père ? Jésus lui répondit : ô Philippe, je suis avec vous depuis longtemps, et vous m'avez connu ; ô Philippe, celui qui m'a vu, a vu mon père ».

¹) Var : le fils de filius, le fils de filis, le fils de Kalbis, c'est-à-dire le fils de l'homme,

²) Var : de l'homme.

³) Bitrô, Pitrô, Baitar.

⁴) Djâkmô, Djâkim.

⁵) Var : comme la lune ou le soleil.

⁶) Filibâ, Filibô.

Ces paroles sont en contradiction manifeste avec les précédentes et de plus renferment une erreur grossière. Quant à la contradiction, elle est évidente entre la première parole de Jean, attribuée au Christ : « Celui qui m'a envoyé rend témoignage de moi » (au sujet de la vérité de sa mission prophétique), et la seconde parole de Jean dans laquelle il fait dire par le Christ aux apôtres : « Vous avez vu mon père et vous le connaissez ; celui qui m'a vu, a vu mon père ». Il en est de même de la montagne de Taboûr, où les trois qui étaient avec Jésus auraient entendu la parole du père, c'est-à-dire, du maître de l'univers, disant au sujet du Christ : Celui-ci est mon fils que je me suis choisi. A Dieu ne plaise qu'un homme puisse entendre sa voix, ou qu'il lui soit associé un compagnon ou un fils ! Comment donc pourrait-il témoigner de Jésus qu'il est son fils ! Non, tout cela est erroné et faux, et les chrétiens, en toutes ces choses, n'ont d'autre but que de donner créance à leurs dogmes sur la nature et la filiation divines de Jésus. Mais Dieu, par son pouvoir et par sa sagesse, les a fait tomber dans la contradiction.

§ 7. — *Erreurs que les évangélistes ont faussement attribuées à Jésus.*

Au chap. XXII de son évangile, Luc dit : « Jésus dit aux apôtres : Satan a voulu pervertir la fermeté de votre foi ; puis il dit à Pierre qui était parmi eux : J'ai prié mon père de ne pas donner occasion au diable de pervertir votre foi. »

Eh ! bien, peu de jours après que Jésus lui eut annoncé que le diable n'aurait pas occasion de pervertir sa religion, Pierre a renié Jésus et a apostasié ; oui, c'est Pierre et nul autre des disciples, qui s'est rendu coupable de reniement. Remarquez comment les chrétiens traitent un homme que non-seulement ils croient infaillible, mais encore Dieu et fils de Dieu. Quoi ! Jésus annonce qu'il a prié en faveur de l'un de ses disciples, pour que Dieu ne donne pas occasion au diable de pervertir la fermeté de sa foi, et c'est précisément le disciple, spécialement désigné par cette prière, qui, à l'exclusion de tous les autres disciples, est devenu infidèle, qui a renié sa foi et dont Satan a perverti la foi et la religion. On a peine à se figurer comment un pareil récit qui raconte une prophétie en même temps que son démenti a pu se glisser dans les évangiles. Quant à nous, nous préférons admettre que Jésus n'a rien dit de tout cela.

Autre exemple. Jean dit au chap. V de son évangile : « Le Christ dit aux Juifs : En vérité je vous dis, le fils ne peut opérer ni faire que ce qu'il a vu faire à son père. » Or, il est de la dernière évidence que le Christ mangeait, buvait et évacuait, toutes choses qu'il n'a pas vu faire au père, le Très-Saint, l'Éternel. Jésus ne peut donc pas avoir dit cette parole qui, du reste, ne se trouve que dans l'évangile de Jean ; les trois autres ne la mentionnent pas.

Autre exemple. Jean dit au chap. XVII de son évangile : « Jésus priant Dieu, avant de mourir, dit : O mon Dieu ! je sais que tu m'exauces toujours, je te demande donc de préserver mes disciples de tout mal, dans ce monde-ci et dans l'autre ». Or, nous voyons par les événements qui se sont succédé et sur lesquels tous les docteurs chrétiens sont d'accord, que tous les disciples de Jésus ou du moins leur majeure partie, sont morts de mort violente ; les uns ont été crucifiés, les autres écorchés, tous ont souffert diverses tortures. Serait-ce donc possible que Jésus, l'Envoyé de Dieu, ait demandé au Dieu Très-Haut, de préserver ses disciples de tout mal dans ce monde-ci et dans l'autre et que, malgré cette prière, ils aient trouvé la mort dans de si terribles souffrances et de si horribles tortures ! Mais ici encore Jean seul raconte cette parole, les trois autres ne la connaissent pas.

Autre exemple. Jean dit au chap. XV de son évangile : « Jésus dit : Si je n'avais pas fait des miracles que personne n'a faits avant moi, ils (c'est-à-dire, les Juifs) seraient sans péché, à cause de leur peu de foi en moi ». A Dieu ne plaise que Jésus se soit exprimé ainsi ! Il devait savoir que Moïse a fait beaucoup et de grands miracles, ainsi qu'Elie et Elisée qui ont vécu avant Jésus. Ces deux derniers prophètes ont ressuscité des morts. Elisée, en particulier, a guéri des lépreux tout comme Jésus en a guéri. Comment donc prétendre que Jésus puisse avoir dit : J'ai fait des miracles qu'aucun autre, avant moi, n'a faits ? Ici encore Jean seul est coupable, les trois autres ne racontent pas cette parole.

Autre exemple. Marc dit au ch. X de son évangile : « Jésus dit : Quiconque aura quitté¹⁾, pour moi, maison, jardin ou autre chose recevra, dans ce monde-ci au centuple ce qu'il aura quitté et dans l'autre monde, le paradis. » Mathieu, au ch. XIX de son évangile dit :

¹⁾ Var : qu'aucun des prophètes.

²⁾ Var. : quittera

« il recevra au centuple ce qu'il aura quitté et aura le paradis », sans mentionner le monde présent. Luc, au ch. XVIII de son évangile dit : « il recevra beaucoup plus qu'il n'aura quitté », ne mentionnant ni le monde présent ni le monde à venir. Jean ne raconte pas du tout cette parole, qui est un mensonge mis dans la bouche de Jésus, car beaucoup de gens ont quitté maisons, jardins, commerce et autres choses de ce genre, pour la cause de Jésus, sans recevoir dans ce monde-ci, ni de près ni de loin, au centuple, ce qu'ils avaient quitté.

Autre exemple. Matthieu dit au ch. XIX de son évangile : « Les Pharisiens dirent au Christ : Est-il permis à un homme de répudier sa femme pour le moindre motif? Jésus leur répondit : N'avez-vous pas lu dans la Loi que Dieu créa l'homme mâle et femelle et dit : à cause de la femme, l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme et les deux seront une seule chair. » Cette formule fait mentir tant Jésus que la Thora, car ce n'est nullement Dieu qui l'a prononcée. Voici ce qui en est : les livres prophétiques racontent qu'Adam étant endormi, Dieu créa sa femme, Eve (Hawwâ), d'une de ses côtes. Quand Adam, réveillé, l'eut vue, il dit : A cause d'elle, l'homme quittera son père et sa mère et formera avec sa femme une seule chair. A Dieu ne plaise que Jésus ait pu attribuer cette parole à la Thora, lui qui observait fidèlement tant la Thora que l'évangile et qui ne disait jamais autre chose que ce que Dieu y a dit. C'est Matthieu qui lui a faussement fait dire cette parole, les trois autres n'en parlent point ¹.

Autre exemple. Jean dit au ch. III de son évangile : « Jésus dit : Nul n'est monté au ciel que celui qui en est descendu ». Cette parole fait dire à Jésus un mensonge, car nous savons, par la Thora, que Hénoch et Elie sont montés au ciel, sans être préalablement descendus du ciel sur la terre ; il ont été créés et ont vécu jusqu'à l'heure de leur élévation dans le ciel. D'après l'évangile, Jésus, lui aussi, est monté au ciel sans en être descendu. De même encore, notre prophète Mohammad est monté au ciel, dans la nuit de son ascension, et lui non plus, n'en était pas descendu. L'erreur de Jean dans cette parole, qu'au reste les trois autres ne connaissent pas, est donc

¹) Note marginale du texte imprimé : « C'est une erreur qui est due aux traductions de la Thora en latin et dans les autres langues des chrétiens, où cette parole est en effet citée comme une parole d'Adam. Dans l'hébreu, au contraire, et d'après l'interprétation des docteurs juifs, cette parole est attribuée à la Thora et par conséquent est véridique.



manifeste. Si un chrétien objectait que Jésus, en s'exprimant ainsi, n'avait en vue que des esprits (des âmes), nous répondrions que, dans ce cas, il se serait mis en opposition avec la Thora et l'évangile, racontant que les prophètes qui sont montés au ciel y sont montés avec leurs corps et leurs âmes, de la même façon que notre prophète Mohammad y est monté. Si l'on objectait encore que Jésus, en prononçant ces paroles, voulait énoncer le fait que, quand les hommes sont morts, les anges portent leurs âmes au ciel, nous répliquerions que cette interprétation est contraire aux mots et au sens généralement admis ; et de plus, les âmes des infidèles ne montent pas au ciel, mais demeurent dans la Géhenne.

Autre exemple. Mathieu dit au ch. XXI de son évangile : « Jésus, se promenant avec les apôtres, eut faim et ayant vu un figuier au bord de la grande route y monta pour manger de ses fruits, mais il n'en trouva point et maudit le figuier. A l'instant, le figuier sécha. » Marc, au chapitre XI de son évangile, raconte cette même histoire en y ajoutant que ce n'était pas la saison des figes. Maintenant, je vous le demande, comment peut-on attribuer à un prophète le désir de manger des figes d'un arbre naturel, quand ce n'est pas la saison des figes ? Ni enfants ni fous n'en agiraient ainsi. Comment ensuite peut-on raconter que ce prophète maudit l'arbre qui sécha à l'instant, quand cet arbre n'avait rien fait pour mériter un pareil châtement ? Les évangélistes, du reste, passent trop légèrement sur la question de savoir si cet arbre avait un propriétaire ou bien s'il était du domaine public et si tout passant avait droit d'en manger les fruits. Si l'arbre avait un propriétaire, nous pouvons être certains que Jésus, vu sa crainte de Dieu, sa sobriété et ses progrès dans la religion, ne s'en serait pas approché pour en manger les fruits sans la permission du propriétaire. Si, par contre, l'arbre était du bien public, Jésus ne l'aurait certainement pas maudit au point de le faire sécher et d'en ôter ainsi la jouissance aux hommes, car lui, comme tous les autres prophètes, avait été créé pour faire du bien aux hommes et aux choses et non pas pour faire le contraire. L'erreur de Matthieu et de Marc faisant faire du mal à Jésus, est donc manifeste.

§ 8. — *Reproches et critiques que les chrétiens adressent aux musulmans.*

1° Les religieux musulmans se marient, contrairement à ce que font les moines chrétiens. A cela nous répondons : Vous êtes d'ac-



cord avec nous que David était un prophète-roi ; chez vous comme chez nous, le prophète occupe parmi les hommes le rang le plus élevé. Or, nous trouvons dans la Thora que David avait épousé cent femmes qui lui ont enfanté plus de cinquante enfants mâles et femelles. D'après la Thora encore, que vous croyez vraie et révélée par Dieu, Salomon aurait épousé mille femmes. De même tous les prophètes à l'exception de Jésus et de Jean, fils de Zacharie, ont épousé des femmes et engendré des enfants, car, selon la Thora, il est permis à un homme d'épouser autant de femmes qu'il est en mesure d'entretenir et de vêtir. Vous, ô église chrétienne, vous tranchez donc la question du mariage autrement que ne l'a tranchée Dieu Très-Haut dans la Thora et l'évangile. Et, pour en agir ainsi, vous avez pour seule autorité la parole de Paul, mis par vos anciens au rang d'un saint ¹. C'est ce Paul qui vous a ordonné de n'épouser qu'une seule femme et de la remplacer, en cas de décès, par une autre ². Il a prescrit en outre aux prêtres de n'épouser qu'une seule femme, vierge, non déflorée, et leur a interdit de se remarier après la mort de leur première femme. Il résulte donc clairement de tout cela qu'au point de vue du mariage, non seulement votre religion contredit les prophètes, mais encore que vous êtes en contradiction avec Paul lui-même, qui permet aux prêtres d'épouser une vierge, tandis que vous leur interdisez le mariage d'une façon absolue. C'est donc bien à tort que les simples et les ignorants parmi vous blâment le mariage des saints musulmans. Vos docteurs, mieux instruits, savent que le mariage leur est permis, par les textes des livres prophétiques ³ dont le peuple de l'Islam, gratifié par Dieu de la vraie religion, ne s'est point détourné et qui ne fait que mettre en pratique la parole de leur prophète : Mariez-vous et multipliez ⁴.

2° Les Chrétiens blâment aussi chez les Musulmans, la *circconcision*. Nous leur répondons : Vous admettez que l'on trouve dans l'évangile que Jésus a été circoncis ; le jour de sa circoncision est même une de vos plus grandes fêtes. Comment pouvez-vous blâmer chez les Musulmans, ce que vous exaltez chez votre prophète ? Vous croyez aussi qu'Abraham a été circoncis, de même que tous les autres prophètes et que cette pratique leur avait été ordonnée par Dieu dans

¹) Var : prophète.

²) Var : ajoute « jusqu'à trois ».

³) Var : célestes.

⁴) Cette parole ne se trouve point dans le Kôran. C'est un *hadith* ou parole que la tradition attribue au prophète Mohammad.

la Thora. Le reproche retombe donc sur vous qui avez abandonné la tradition de votre prophète au sujet de la circoncision et que vous mettez en contradiction avec tous les prophètes. Or, quand il s'agit de choses ordonnées par Dieu, quiconque blâme les actions des prophètes est infidèle à l'égard de Dieu comme à celui des prophètes.

3° Les Chrétiens reprochent aux Musulmans de croire que les habitants du Paradis mangent et boivent. Comment pouvez-vous leur reprocher cette croyance, répondons-nous, en présence de ce que dit Matthieu au chap. XXVI de son évangile : « La nuit où les Juifs s'emparèrent de lui, Jésus, soupant avec les Apôtres, leur dit : Je ne boirai désormais plus de vin, si ce n'est dans le Paradis » ? Marc transmet ces mêmes paroles au chap. XIV de son évangile. Et Luc dit au chap. XXII de son évangile. « Jésus dit aux Apôtres : vous mangerez et vous boirez avec moi à table ¹ dans le Paradis. Les docteurs chrétiens savent, au reste, très-bien que c'est pour avoir mangé dans le Paradis de l'arbre défendu, qu'Adam et Ève, sa femme, ont dû descendre sur la terre ; comment peuvent-ils donc nier que l'on mange et boit dans le Paradis ?

Il est vrai que dans leurs commentaires, ils expliquent que quiconque mange et boit, doit nécessairement évacuer des restes, ce qui est incompatible avec la pureté du Paradis. Mais ils n'auraient pas fait cette objection, s'ils avaient su ce que nous a appris notre prophète Mohammad : les restes de ce que mangent et boivent les habitants du Paradis se transforment en un liquide, c'est-à-dire en une sueur suave comme le parfum du musc ; les habitants du paradis n'ont pas besoin ni de cracher, ni de se moucher, ni d'évacuer. Les livres et les envoyés sont d'accord, en outre, sur ce point, que l'on trouve dans le Paradis diverses espèces de fruits, de gibier, etc., tout ce qui délecte l'esprit et fait plaisir à l'œil. Et celui qui entre au Paradis n'aurait pas le droit de manger de ces délices ! la jouissance lui en serait interdite ! Mais ce serait un supplice ; Dieu nous garde de le croire ; car le croire mènerait à l'opinion des hérétiques, prétendant que les jouissances des hommes sont non corporelles, mais purement spirituelles ; ils enseignent ainsi parce qu'ils nient la résurrection des corps. Les Chrétiens sont donc obligés d'admettre cette doctrine, ou bien d'accorder que les corps, eux aussi, jouissent dans le Paradis des choses que Dieu y a déposées pour les soutenir.

1) Var : à ma table.

4° Au sujet du Paradis, les Chrétiens reprochent encore aux Musulmans de croire qu'il s'y trouve des châteaux, des pierres précieuses, etc.

Nous leur répondons : Vous avez un livre, intitulé « Fleurs des Saints », dans lequel on lit cette histoire : Un jour Jean ¹ l'évangéliste rencontra deux jeunes gens, couverts de vêtements de soie et accompagnés d'esclaves et d'un grand cortège ². Jean leur ayant parlé de l'enfer, les effraya au point qu'ils quittèrent leur position, distribuèrent tout ce qu'ils avaient à leurs esclaves et à leurs compagnons et suivirent Jean. Quelque temps après, ayant fait la rencontre de leurs anciens serviteurs richement vêtus et suivis d'un grand cortège d'esclaves, ils devinrent tout tristes et se mirent à regretter amèrement les biens de ce monde qu'ils avaient quittés. Jean ayant eu connaissance de ces dispositions leur demanda s'ils regrettaient leurs anciens biens. A leur réponse affirmative, Jean leur commanda de lui apporter des pierres du ruisseau. Quand ils les lui eurent apportées, Jean les cacha un instant sous son habit ; au bout d'un moment il les retira et elles s'étaient transformées en pierres précieuses. Portez-les au marché, leur dit-il, et avec le produit que vous en tirerez, vous achèterez beaucoup plus que vous n'avez possédé mais... vous n'aurez plus de part au Paradis, ayant vendu votre part pour des biens de ce monde périssable. Sur ces entrefaites passèrent des gens portant un mort, qui prièrent Jean de le ressusciter. Jean s'écria : « Lève-toi, ô toi qui es mort, avec la permission de Dieu » ! Le mort s'étant levé, Jean lui dit : Fais savoir à ces jeunes gens quels biens ils ont perdus dans le Paradis. Celui qui avait été mort dit : Dans le Paradis leur étaient destinés des châteaux construits avec des pierres précieuses de toutes espèces, la dimension de chaque château était tant et tant. Ce qu'ayant entendu, les jeunes gens se repentirent, quittèrent toutes choses et suivirent Jean dans la religion de Jésus, s'affermissant toujours plus dans la foi. Nous lisons dans le même livre l'histoire suivante : Chaque jour les anges apportèrent à Valérien ³, un de vos plus grands saints, des mets du Paradis dans des plats d'or, recouverts de serviettes de soie, et sous ces serviettes des fleurs de diverses couleurs. Comment pourrez-vous donc nier qu'on trouve dans le Paradis des

¹) Le texte dit : Juan et explique que Juan est Jean.

²) Var : un grand vaisseau.

³) Falariyân.

ustensiles d'or, des vêtements de soie, des fleurs et des mets ! Ces histoires sont des arguments contre vous et bien que les livres prophétiques ne les mentionnent pas, tous les savants théologiens en reconnaissent la vérité. Mais vous êtes des gens ignorants qui ignorez que vous ignorez.

Ce même livre contient encore le récit suivant : Chaque jour à l'heure du déjeuner et du dîner les anges apportèrent à St-Antoine ¹ divers mets provenant des gens du Paradis. Certain jour, un homme pieux et très-saint, nommé Paul ², étant venu le visiter, les anges apportèrent, ce jour-là, le double de nourriture qu'ils avaient l'habitude d'apporter chaque jour dans des ustensiles d'or, recouverts de serviettes de soie. Les récits de ce genre abondent dans leurs livres. Je les passe par crainte de longueur, mais personne ne pourra contester l'exactitude de ceux que j'ai rapportés.

50 Les chrétiens reprochent finalement encore aux Musulmans de s'appeler par des noms de prophètes. Comment, leur demandons-nous, pouvez-vous nous en blâmer ? Si nous prenons leurs noms à eux, qui sont issus de race humaine, c'est uniquement afin de nous attirer par là des bénédictions. Vous devriez plutôt adresser ce reproche à vous-même qui vous appelez par des noms d'anges, comme Gabriel, Michaël, Azariël. A cela ils n'ont rien à répondre ³.

¹) Shantoûn, Sanantoûn.

²) Var : Paulus, l'esclave.

³) Il est généralement admis parmi les chrétiens et tout particulièrement parmi les écrivains français, qu'avant la venue de Jésus la condition de la femme était misérable et abaissée, que l'établissement de la religion chrétienne a changé la condition de la femme, l'a rendue honorée et respectée, en un mot, que le christianisme a rendu la femme libre. D'après l'opinion de certains auteurs francs le culte de Marie (que Dieu nous garde du polythéisme) fut la cause de ce changement.

Cette assertion pêche de deux façons : d'abord, elle est fausse, car les livres des prophètes, les annales, tant du peuple d'Israël que celles du peuple romain et des autres peuples anciens, attestent que la femme occupait une place très honorée. Ensuite, la religion de Jésus n'a apporté aucune modification à la condition de la femme. Ce sont les apôtres Pierre (c'est-à-dire Simon) et Paul qui ordonnent à la femme d'obéir à son mari, lui refusent de prendre la parole dans les églises et lui prescrivent d'avoir à l'église la tête découverte.

Si plus tard il a été permis à la femme européenne de parler avec un homme qui ne fût pas de ses parents, cette coutume ne découle nullement du christianisme, mais elle est empruntée aux coutumes des anciens Germains qui, après avoir vaincu l'empire romain, ont régné sur la plupart des pays francs.

L'habitude de se couvrir le visage, l'absence de toute conversation entre femmes et hommes, tel que cela se pratique chez les musulmans, ne sont au-

§ 9. — *Preuves de la mission prophétique de notre Seigneur Mohammad, tirées des textes de la Thora, de l'Évangile, des Psaumes et de la prédication des Prophètes au sujet de sa mission et annonçant que sa religion durera jusqu'à la consommation des siècles.*

Sachez (Dieu vous fasse miséricorde) que la mission prophétique de notre prophète Mohammad est établie par tous les livres que Dieu a révélés et que tous les prophètes ont prédit sa venue.

Il est écrit au chap. XVI du premier livre de la Thora (la Thora se compose de cinq livres réunis en un seul volume): « Hagar, la nuit où elle se fut enfuie loin de Sara, femme d'Abraham, l'ami de Dieu, vit un ange qui lui dit: « O Hagar, que veux-tu et d'où viens-tu? » Hagar lui répondit: « Je me suis enfuie loin de Sara. » L'ange lui dit: « Retourne vers elle et humilie-toi devant elle, car Dieu Très-Haut augmentera ta postérité; sous peu tu seras enceinte et tu enfanteras

cunement affaire religieuse; elles n'ont d'autre motif que de prévenir ces péchés dont parle Jésus, d'après un passage du chap. V de l'évangile de Matthieu: « Quiconque regarde une femme pour la convoiter, a déjà commis adultère avec elle dans son cœur. »

Les Chrétiens blâment aussi les Musulmans au sujet de leur habitude d'égorger les animaux. Ils prétendent qu'il revient au même de manger la chair d'un animal étouffé ou celle d'un animal égorgé et se moquent beaucoup des distinctions des Oulema entre l'égorgement volontaire et l'égorgement contraint.

La vérité en cela est que manger la chair d'un animal étouffé est interdit aux chrétiens, tout comme aux musulmans; nous n'en voulons pour preuve que ce passage du chap. XV du livre des Actes des Apôtres: « Des luttes et des divergences s'étant produites entre les chrétiens au sujet de savoir s'il fallait conserver la loi de Moïse ou l'abandonner, une réunion eut lieu entre les apôtres et les premiers chrétiens à ce sujet (cette réunion a reçu le nom de premier concile). Ce concile écrivit des lettres aux chrétiens établis à Antioche et ailleurs, d'après le conseil de Jacques ou Jakmô l'apôtre. Or ces lettres renfermaient la prescription suivante: Il a semblé bon au St-Esprit et à nous aussi, de ne pas vous imposer d'autre charge que ce qui est indispensable, savoir, de vous abstenir de ce qui est sacrifié aux idoles, du sang, des animaux étouffés et de l'adultère; si vous vous gardez de ces choses, vous ferez bien. »

Si maintenant quelqu'un venait objecter que manger du sang et des animaux étouffés, ce sont des détails bien insignifiants, nous lui ferions observer, que ces choses sont interdites dans le même verset qui interdit l'adultère. De plus, au chap. IX du premier livre de la Thora, Dieu Très-Haut, dit à Noé: « Il est interdit aux hommes de manger du sang, car le sang c'est la vie; il est défendu de tuer une âme vivante; la rétribution du meurtrier sera la mort. » Après cela il n'est pas permis à des créatures de faire des distinctions entre ce qui est défendu et de dire: ceci est grand et cela est petit, ou bien d'obéir à ceci et d'enfreindre cela (*Note marginale du texte arabe imprimé*).

un fils dont le nom sera Ismaël, car Dieu a entendu ton affliction. Ton fils sera comme un âne sauvage ¹ ; sa main sera sur tous, et la main de tous sera humblement étendue vers lui ; son règne s'exercera sur la plus grande partie de la terre. » Comme il est de notoriété publique que ni Ismaël, ni les enfants issus de ses reins n'ont subjugué la plus grande partie de la terre, ce verset ne saurait s'appliquer qu'au plus illustre de sa postérité, à savoir, notre Prophète Mohammad, dont la religion s'est répandue sur la majeure partie de la terre et dont les adhérents ont soumis l'Orient et l'Occident. Tout cela était bien connu des savants et des hommes instruits parmi les Juifs, mais il l'ont caché au simple peuple.

Au chap. XVIII du cinquième livre de la Thora nous lisons : « Je leur susciterai, aux derniers temps, un prophète comme toi, d'entre les fils de leurs frères et quiconque n'écouterà pas les paroles qu'il dira de ma part, je lui en demanderai compte. »

Ce passage nous montre que le prophète que Dieu susciterait, aux derniers temps, naîtrait non pas de leur race, mais de celle de leurs frères. Mais comme tous les prophètes envoyés par Dieu depuis Moïse et dont Jésus est le dernier, sont sortis du milieu des enfants d'Israël, ce passage ne peut s'appliquer qu'à notre prophète Mohammad, issu d'Ismaël, qui était frère d'Isaac, fils d'Abraham, et aïeul des enfants d'Israël. C'est ainsi qu'il faut interpréter les mots « les frères » dans le passage de la Thora, car si cette prophétie devait s'appliquer à un prophète d'entre les prophètes des enfants d'Israël, le sens des mots « les frères » serait complètement incompréhensible, d'autant plus que les Juifs sont d'accord sur ce fait qu'aucun des prophètes qui ont paru parmi les enfants d'Israël n'a égalé Moïse. Quant aux mots « comme toi » dans ce verset, ils veulent dire : Il apportera une loi religieuse qui lui sera particulière et que tous les peuples suivront, ce qui s'applique parfaitement à notre prophète Mohammad : Il est issu des Arabes, frères des enfants d'Israël, il a apporté une loi religieuse abrogeant toutes les lois précédentes et il a été suivi par les nations. Sous ce rapport il est comme Moïse et supérieur à tous les prophètes ², parce qu'il a rassemblé beaucoup de peuples ³.

¹ En hébreu : pere'adam, onager homo ; l'onager se dit en arabe, entre autres *âtr*, mot qui est devenu dans la plupart des manuscrits *ain*, œil. Ainsi on lit : ton fils sera *oculus hominum*.

² Var : supérieur à Moïse et à tous les prophètes.

³ Si les chrétiens prétendent que cette parole se rapporte à Jésus et non à Mohammad, ils contredisent leurs propres dogmes sur la divinité de Jésus, car

Au chap. XXXIII du cinquième livre de la Thora on trouve le passage suivant : « Le Seigneur est venu de Sinaï, il s'est levé vers vous de Sa'ir, il a resplendi de la montagne ¹ de Pârân et avec lui, à sa droite, les myriades des saints ». Les montagnes de Pârân veulent dire la Mecque et la contrée de l'Hedjâz ², car Pârân est le nom d'un de ces rois amalékites qui se sont partagé la terre dont l'Hedjâz échut à Pârân, qui en appela de son nom tout le territoire. Les paroles de la Thora : « Dieu est venu de Sinaï » veulent dire : quand il est venu, il a fait paraître sa religion et la doctrine de son unité, pour autant qu'elles ont été révélées à Moïse sur la montagne du Sinaï. Les mots « il est monté de Sa'ir », s'appliquent aux montagnes de la Syrie, où Jésus a manifesté la religion que Dieu lui avait révélée. Enfin les mots « il a resplendi des montagnes de Pârân » se rapportent à la religion resplendissante et parfaite de l'Islâm que Dieu a fait paraître par l'intermédiaire de notre prophète Mohammad, à la Mecque et dans l'Hedjâz. L'expression « les myriades des saints l'accompagnent et sont à sa droite », se rapporte aux hommes pieux et saints. Ici ce sont les compagnons du prophète Mohammad, qui n'ont cessé d'être avec lui et à sa droite et ne l'ont jamais quitté.

Les quatre qui ont écrit les quatre évangiles sont d'accord pour transmettre cette parole : « Au temps où il fut élevé au ciel, Jésus dit aux Apôtres : Je m'en vais vers mon père et votre père, vers mon Dieu et votre Dieu ; je vous annonce qu'après moi viendra un prophète dont le nom est Paraklète ». C'est un mot grec qui en arabe veut dire Ahmad ³, ainsi que Dieu dit dans le Korân ⁴ : Jésus dit : « Je

la conformité de Moïse avec Jésus ou de Jésus avec Moïse détruit la divinité de Jésus. Ils sont tenus, par le fait même d'avoir divinisé Jésus, d'appliquer cette parole à Mohammad ; car, s'ils l'appliquaient à Jésus ils seraient des infidèles aux yeux de leurs prêtres et à nos yeux ; si par contre ils l'appliquent à Mohammad, ils sont encore infidèles aux yeux de leurs prêtres. Il ne leur reste donc d'autre échappatoire que d'avouer que ce verset se rapporte à Mohammad (*Note marginale du texte arabe imprimé*).

¹) Var : des montagnes.

²) Les gens du livre sont d'accord à identifier les montagnes de Pârân avec l'Hedjâz ; donc, Hagar et Ismaël se trouvant dans le désert de Pârân, se trouverent à la Mecque honorée. Quand il est dit que Dieu resplendit de là, cela veut dire que le message de Mohammad resplendit sur tout le désert, et les mots suivants « des myriades à sa droite », se rapportent aux compagnons. Ce passage très clair corrobore tout ce qui précède, et le rend manifeste comme la clarté du soleil (*Note marginale du texte arabe imprimé*). Cf. Abou'l feda : *Hist. anteisl.*, éd. Fleischer, p. 179.

³) En lisant παράκλυτος (pour περίκλυτος) au lieu de παράκλητος.

⁴) Soura du rang, LXI, v. 6.

suis le messenger de Dieu auprès de vous, pour confirmer la Thora, révélée avant moi, et pour annoncer qu'un messenger viendra après moi dont le nom est Ahmad. » C'est ce nom glorieux qui fut la cause de ma conversion à l'Islam, comme je l'ai raconté au chap. I de ce livre.

Jean dit au chap. XIV de son évangile : « Jésus dit : Le Paraklète, que mon père enverra aux derniers temps, vous enseignera toutes choses ». Ce Paraklète est notre prophète Mohammad qui, grâce à ce que Dieu lui a révélé, a enseigné aux hommes toutes choses, car le Korân renferme toutes les sciences anciennes et modernes. Dieu n'y a rien passé, ainsi qu'il le dit lui-même : nous n'avons rien passé dans le livre. Comme il n'a pas paru après le Christ d'autre prophète à qui puisse s'appliquer la parole de Jean que Mohammad, il en résulte que c'est lui qui se trouve indiqué par cette magnifique prophétie.

Jean dit encore au chap. XVI de son évangile : « Le Christ dit : le paraklète que mon père enverra après moi, ne dira rien de son chef, mais il vous communiquera tout avec vérité, et il vous annoncera les événements futurs et cachés. » L'histoire a démontré avec la dernière évidence que ces paroles ne peuvent s'appliquer qu'à notre prophète Mohammad, à tel point que ceux-là seuls qui ont perdu tout espoir en la miséricorde divine, peuvent le nier. Mohammad n'a pas parlé de son chef, il n'a parlé que par révélation ; le témoignage de Dieu l'atteste et les nations l'ont reconnu. Quant à ses enseignements sur les choses futures et cachées, ils sont si nombreux que le livre qui les contiendrait serait pareil à une mer sans rivage. Le livre de l'éminent jurisconsulte Aboû Fadl Ayyâd peut suffire pour en donner un léger aperçu.

Dans les livres des anciens prophètes, citons encore cette parole de David au psaume LXXII : « Il dominera d'une mer à l'autre et depuis la plus humble des rivières jusqu'à l'Euphrate². Les rois des îles lui apporteront des présents ; ils se présenteront devant lui et lui prêteront obéissance et soumission. Ils prieront pour lui à toute

¹) La traduction anglaise rend le mot paraklète par consolateur, mais c'est un autre mot grec qui a ce sens et diffère de celui qui signifie Ahmad par une seule lettre (*παράκλητος* et *παράκλυτος*). Le mot paraklète ne se rencontre que dans la première épître de Jean, mais là il est traduit non par consolateur, mais par intercesseur. Voici ce verset : O enfants, je vous écris ces choses, afin que vous ne péchiez point, mais si quelqu'un de vous a péché, nous avons auprès du père un intercesseur J.-C. le juste (*Note marginale du texte arabe imprimé*).

²) Var : et des fleuves jusqu'à l'extrémité de la terre.

heure et le béniront chaque jour. Ils fleuriront de ses fleurs dans la ville (medîna) comme l'herbe de la terre. Son souvenir subsistera aux siècles des siècles, son nom fut avant le soleil. »

Tout cela s'applique à notre prophète Mohammad et à lui seul. Appliquer ces attributs à un autre, serait se mettre en opposition avec l'évidence même. Quant à moi, je ne connais personne à qui peuvent se rapporter ces magnifiques attributs, sinon David, le prophète qui a vécu avant Mohammad. Les docteurs juifs¹ savaient très-bien que ce passage renfermait des attributs inhérents à Mohammad, mais ils ont préféré garder le secret.

Citons encore ce que dit le prophète Habacuc² au chap. III de son livre : « Au dernier temps Dieu viendra du Midi (El-Kibla) et le Saint des montagnes de Pârân. » La venue de Dieu Très-Haut signifie la venue de sa révélation ; le Saint est notre prophète Mohammad, apparaissant aux montagnes de Pârân, c'est-à-dire, la Mecque et l'Hedjâz.

Le prophète Michâ (Michée) dit au chap. IV de son livre : « Au dernier temps une nation objet de la miséricorde divine (marhouma)³ se lèvera et choisira les montagnes bénies pour y adorer Dieu. De tous les climats, les gens y viendront se réunir pour y adorer le Dieu unique et ils ne lui donneront pas d'associé. » Le prophète Michâ a ici en vue la montagne de 'Arafa, sans aucun doute. La nation, objet de la miséricorde divine, est la nation de Mohammad. La réunion sur la montagne bénie indique la réunion des pèlerins venus de tous les climats sur la montagne de 'Arafa.

Au chap. XLII d'Esaië⁴ le prophète dit : « Au dernier temps le Seigneur enverra un serviteur qu'il s'est choisi, il lui enverra l'esprit de vérité qui l'instruira de sa religion. Lui, il enseignera aux hommes ce que l'esprit de vérité lui aura enseigné ; il jugera les hommes avec droiture et marchera parmi eux avec justice ; sa parole sera comme la lumière pour faire sortir les hommes des ténèbres dans lesquelles ils se trouvent. Je vous ai annoncé ce que Dieu m'a fait connaître, avant que ces choses arrivent. »

¹) Var : et chrétiens.

²) Var : Hakoûk, Ibakoûk, Jacoûb. Le texte hébreu, de même que celui des Septante, est : « viendra de Thémnâ », que la Vulgate traduit comme notre auteur « veniet ab Austro ».

³) El-Marhouma est un des noms que les Musulmans donnent à la ville de Médine.

⁴) Faischa'a, Bischa'ayyo c'est-à-dire Ischa'ayya. Cette citation est le résumé d'Esaië XLII, vv. 1 à 9.

Toutes ces choses ne sauraient s'appliquer qu'à notre prophète et notre bien-aimé Mohammad, car il est celui que Dieu, après l'avoir choisi, a instruit aux derniers temps et qu'il a rendu son bien-aimé et son ami. Il lui a envoyé l'esprit de vérité, à savoir, Gabriel, pour l'instruire de sa religion et pour lui révéler le Korân, la Sounna¹ et les prescriptions de l'Islâm.

Mohammad, de son côté, a accompli tout ce que Dieu lui a donné à accomplir. C'est donc ainsi qu'il faut interpréter les paroles d'Esaïe : « Il enseignera aux hommes ce que l'esprit de vérité lui aura enseigné, il les jugera avec droiture et marchera parmi eux avec justice ; » car tous les hommes intelligents doivent reconnaître que tout ce que Mohammad a ordonné, recommandé, ou défendu est empreint de justice et de droiture, tant dans les commandements que dans les défenses. On ne saurait le nier à moins d'être enchaîné dans les liens de Satan. La lumière par laquelle il a fait sortir les hommes des ténèbres est le Korân que Dieu lui a révélé. Cette parole d'Esaïe est donc une des meilleures preuves de la mission prophétique de notre prophète Mohammad.

Je m'abstiens de citer ce qui se trouve dans les livres des autres prophètes anciens, pour ne pas allonger outre mesure ce livre ; j'espère que Dieu m'accordera de pouvoir réunir dans un recueil spécial les prophéties de tous les prophètes.

¹) La tradition orale, par opposition au texte écrit du Korân. La Sounna renferme les paroles ou hadith attribuées au prophète et qui ont été réunies, la première fois, par Mâlik ben Anas, au n^e siècle de l'hégire.





D: Fe 2504

ULB Halle
000 877 62X

3/1



